

Commune d'Aube

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3
LES NUMÉROS D'URGENCE	3
LE CONTEXTE LOCAL ET L'INFORMATION PRÉVENTIVE	3
DÉFINITION DU RISQUE MAJEUR ET ALERTE	4
 <u>LES RISQUES NATURELS</u>	 5
► INONDATION PAR DÉBORDEMENT	6
► INONDATION PAR REMONTÉE DE NAPPE	8
► ÉVÈNEMENT CLIMATIQUE EXCEPTIONNEL	10
► TEMPÊTE	12
► FEU DE FORêt OU DE VÉGÉTATION	14
► SÉISME	16
► RETRAIT/GONFLEMENT DES ARGILES	18
► MOUVEMENT DE TERRAIN	20
► MINIER	27
 <u>LES RISQUES TECHNOLOGIQUES</u>	 29
► INDUSTRIEL	30
► TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	32
► TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES	34
► RUPTURE DE CANALISATION DE GAZ	36
► RUPTURE DE BARRAGE / DIGUE	38
► POLLUTIONS DIVERSES (EAU /AIR)	40
► DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE	42
 <u>LES RISQUES SANITAIRES</u>	 43
► PANDÉMIE	44
 DÉMARCHE D'INDEMNISATION DES DÉGÂTS ET CONTACTS UTILES	 46
 PLAN D'AFFICHAGE	 47
 GLOSSAIRE	 48
 MÉMENTO «LES BONS RÉFLEXES»	 49

LE MOT DU MAIRE

LA SÉCURITÉ DES HABITANTS D'AUBE EST L'UNE DES PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET DE MOI-MÊME.

A CETTE FIN, EN CONFORMÉMENT À LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR, LE PRÉSENT DOCUMENT VOUS INFORME DES RISQUES MAJEURS IDENTIFIÉS ET CARTOGRAPHIÉS À CE JOUR SUR LA COMMUNE AINSI QUE LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ À CONNAÎTRE EN CAS D'ÉVÉNEMENT.

IL MENTIONNE ÉGALEMENT LES ACTIONS MENÉES AFIN DE RÉDUIRE AU MIEUX LES CONSÉQUENCES DE CES RISQUES.

JE VOUS INVITE À LIRE ATTENTIVEMENT CE DOCUMENT.

CE DICRIM NE DOIT PAS FAIRE OUBLIER LES AUTRES RISQUES, NOTAMMENT CEUX LIÉS À LA MÉTÉOROLOGIE.

EN COMPLÉMENT DE CE TRAVAIL D'INFORMATION LA COMMUNE A ÉLABORÉ UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS) AYANT POUR OBJECTIF L'ORGANISATION, AU NIVEAU COMMUNAL, DES SECOURS EN CAS D'ÉVÉNEMENT.

A TOUT MOMENT, VOUS ET VOS PROCHES POUVEZ ÊTRE CONCERNÉS PAR CES CATASTROPHES; IL EST IMPORTANT QUE VOUS SOYEZ, DÈS À PRÉSENT, CONSCIENTS DU DANGER QUI PEUT ARRIVER, AFIN QUE VOUS PUISSEZ ACQUÉRIR «LES BONS COMPORTEMENTS ET RÉFLEXES QUI SAUVENT».

AFIN QUE NOUS PUissions CONTINUER À VIVRE ENSEMBLE EN TOUTE SÉCURITÉ, JE VOUS SOUHAITE UNE BONNE LECTURE DE CE DOCUMENT, EN ESPÉRANT NE JAMAIS AVOIR À METTRE EN PRATIQUE CE DOCUMENT.



Préfecture de l'Orne

NUMÉROS D'URGENCE:	
N° D'URGENCE EUROPÉEN.....	112
POMPIERS.....	18
SAMU.....	15
GENDARMERIE/ POLICE.....	17

LE CONTEXTE LOCAL

SITUÉE AU COEUR DU PAYS D'OUACHE À L'EST DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE, AUX BORDS DE LA RISLE ET AU PORTES DU PERCHE, AUBE DÉPEND DU CANTON DE L'AIGLE, ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE AU PERCHE. Entouré par les communes de [Brethel](#), [Rai](#) et [Beaufai](#), Aube est situé à 49 km au Nord-Est d'[Alençon](#).

Situé à 220 mètres d'altitude, La [rivière la Risle](#), la [rivière l'aubette](#) sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune d'Aube.

La commune est proche du [parc naturel régional du Perche](#) à environ 14 km.

AUBE DISPOSE D'UN PATRIMOINE RICHE D'HISTOIRES CULTURELLES ET SIDÉRURGIQUES QUI FONT D'ELLE UN ENDROIT TOURISTIQUE APPRÉCIÉ.

L'INFORMATION PRÉVENTIVE

L'INFORMATION PRÉVENTIVE A ÉTÉ INSTAURÉE EN FRANCE PAR L'ARTICLE 21 DE LA LOI 87-565 DU 22 JUILLET 1987 ; ELLE EST RELATIVE À L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE, À LA PROTECTION DE LA FORÊT CONTRE L'INCENDIE ET À LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS.

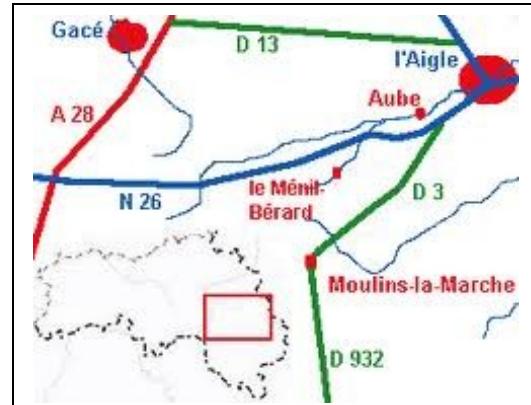
D'AUTRES LOIS ET DÉCRETS PLUS RÉCENTS PRÉCISENT :

- LE CONTENU ET LA FORME DE CES INFORMATIONS (LE DÉCRET 90-918, MODIFIÉ PAR LE DÉCRET 2004-554)
- LE DOMAIN DE LA PRÉVENTION TEL QUE L'ARTICLE 40 DE LA LOI N° 2003-699 DU 30 JUILLET 2003 RELATIVE À LA PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS ET À LA RÉPARATION DES DOMMAGES (LOI BACHELOT).
- LA LOI DE MODERNISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU 13 AOÛT 2004

CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS IL EST PRÉCISÉ QUE : LES CITOYENS ONT UN DROIT À L'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS AUXQUELS ILS SONT SOUMIS DANS CERTAINES ZONES DU TERRITOIRE ET SUR LES MESURES DE SAUVEGARDE QUI LES CONCERNENT. Ce DROIT S'APPLIQUE AUX RISQUES TECHNOLOGIQUES ET NATURELS PRÉVISIBLES (LOI DE MODERNISATION DE LA SÉCURITÉ CIVILE DU 13 AOÛT 2004, ARTICLE L 125-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT).

DANS LE CADRE DE LA LOI ET EN LIAISON AVEC LA MAIRIE, LES SERVICES DE L'ETAT ONT ÉTABLI EN 2002 LE DOSSIER COMMUNAL SYNTHÉTIQUE (DCS) PUIS EN 2010 UN DOSSIER DÉPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS (DDRM) IL RECENSE LES RISQUES MAJEURS RÉPERTORIÉS SUR LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE, LES MESURES DE SAUVEGARDE ET LES PLANS DE SECOURS.

SUR LA BASE DE CES DOSSIERS, LES SERVICES DE LA MAIRIE ONT RÉALISÉ AVEC L'AIDE DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES, LE PRÉSENT DOCUMENT, INTITULÉ D.I.C.R.I.M (DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS).



La Rivière
La Risle



La rivière La Risle

LE RISQUE MAJEUR? VOUS CONNAISSEZ POURTANT, VOUS APPElez CELA UNE CATASTROPHE.

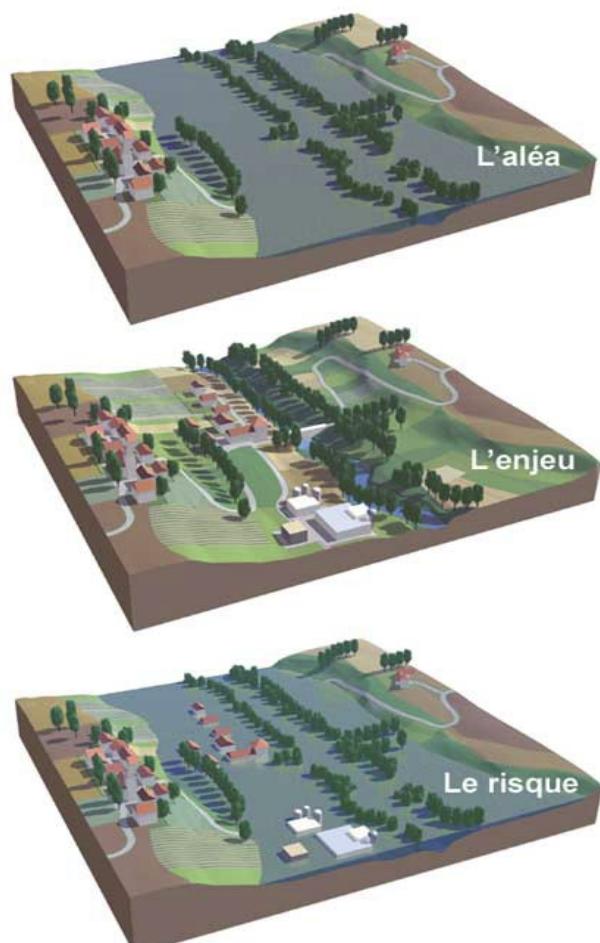
L'ALÉA EST LA MANIFESTATION D'UN PHÉNOMÈNE D'OCCURRENCE ET D'INTENSITÉ DONNÉES; CES ALÉAS PEUVENT ÊTRE NATURELS (INONDATION, MOUVEMENT DE TERRAIN, TEMPÊTE, INTEMPOÉRIE HIVERNALE EXCEPTIONNELLE...) OU TECHNOLOGIQUES (TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES, POLLUTIONS...)

L'ENJEU EST L'ENSEMBLE DES PERSONNES ET DES BIENS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS PAR LE PHÉNOMÈNE.

UN ÉVÉNEMENT POTENTIELLEMENT DANGEREUX -ALEA- N'EST UN RISQUE MAJEUR QUE S'IL S'APPLIQUE À UNE ZONE OÙ LES ENJEUX HUMAINS, ÉCONOMIQUES OU ENVIRONNEMENTAUX SONT EN PRÉSENCE.

LE RISQUE MAJEUR SE CARACTÉRISE PAR LA GRAVITÉ DE LA SITUATION ET UNE PROBABILITÉ FAIBLE, SI FAIBLE QU'ON SERAIT TENTÉ DE L'OUBLIER.

« LA DÉFINITION QUE JE DONNE DU RISQUE MAJEUR, C'EST LA MENACE SUR L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT DIRECT, SUR SES INSTALLATIONS, LA MENACE DONT LA GRAVITÉ EST TELLE QUE LA SOCIÉTÉ SE TROUVE ABSOLUMENT DÉPASSÉE PAR L'IMMENSITÉ DU DÉSASTRE »
HAROUN TZIEFF



Source : Direction de la Prévention des pollutions et des Risques

L'ALERTE:



L'ALERTE EST LA DIFFUSION D'UN SIGNAL SONORE, DESTINÉ À PRÉVENIR LA POPULATION DE L'IMMINENCE D'UNE CATASTROPHE. ELLE PERMET À CHACUN DE PRENDRE IMMÉDIATEMENT LES POSTURES DE SÉCURITÉ ET LES MESURES DE PROTECTION ADAPTÉES.



LE SIGNAL D'ALERTE:

IL NE RENSEIGNE PAS SUR LA NATURE DU DANGER. LE MÊME SIGNAL EST ÉMIS DANS TOUTES LES SITUATIONS D'URGENCE. IL CONSISTE EN 3 ÉMISSIONS SUCCESSIVES, D'UNE DURÉE D'UNE MINUTE CHACUNE, SÉPARÉE PAR UN SILENCE DE 5 SECONDES, D'UN SON MODULÉ MONTANT ET DESCENDANT. LA POPULATION DOIT ALORS S'ABRITER DANS UN LIEU PROTÉGÉ.

LA FIN D'ALERTE: ELLE EST ANNONCÉE PAR UN SIGNAL CONTINU D'



LES RISQUES NATURELS

LE RISQUE INONDATION PAR DEBORDEMENT DE COUR D'EAU

LE RISQUE INONDATION PAR REMONTÉE DE NAPPES

LE RISQUE ÉVÈNEMENTS CLIMATIQUES EXCEPTIONNELS

LE RISQUE TEMPÊTE

LE RISQUE SISMIQUE

LE RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

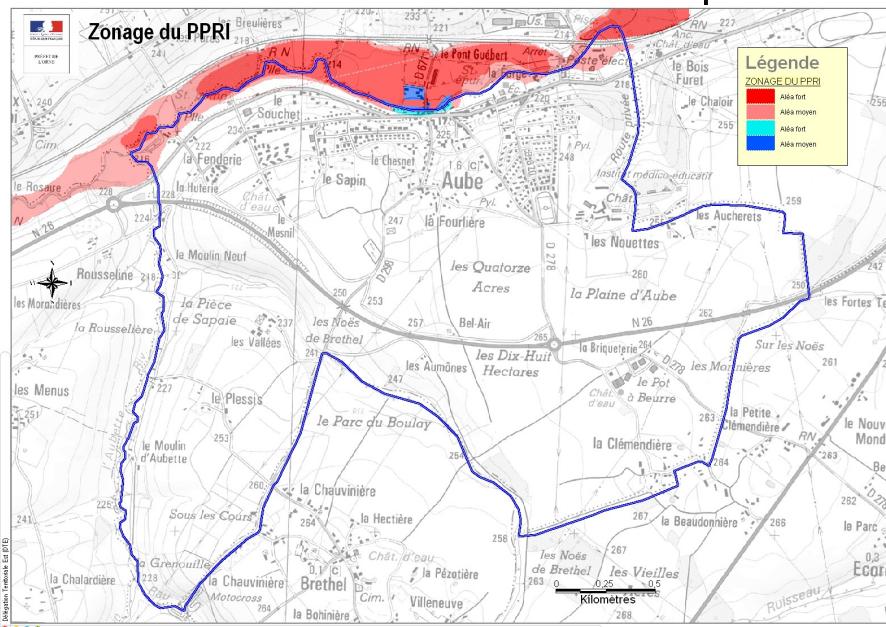
LES RISQUES MOUVEMENTS DE TERRAINS

LE RISQUE INONDATION PAR DÉBORDEMENT

QU'EST CE QU'UNE INONDATION ?

L'INONDATION EST UNE SUBMERSION, RAPIDE OU LENTE, D'UNE ZONE HABITUELLEMENT HORS D'EAU. LE DÉBIT D'UN COURS D'EAU EN UN POINT DONNÉ EST LA QUANTITÉ D'EAU (M³) PASSANT EN CE POINT PAR SECONDE, IL S'EXPRIME EN M³/S.

UNE CRUE CORRESPOND À L'AUGMENTATION DU DÉBIT MOYEN D'UN COURS D'EAU : ELLE SE TRADUIT PAR UNE AUGMENTATION DE LA HAUTEUR D'EAU.



Plan de Prévention du
Risque Inondation
(PPRI) de la Risle
approuvé en date du 24 mai
2004

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

L'INONDATION DE PLaine OCCASIONNÉE PAR LE DÉBORDEMENT DE LA RISLE SE CARACTÉRISE PAR UNE MONTÉE DES EAUX RELATIVEMENT RAPIDE QUI SURVIENNENT GÉNÉRALEMENT ENTRE DÉCEMBRE ET MARS. DES INONDATIONS LOCALISÉES PAR RUISELLEMENT PEUVENT ÉGALEMENT SE PRODUIRE OCCASIONNELLEMENT. CERTAINES D'ENTRE ELLES PEUVENT GÉNÉRER DES CRUES ÉCLAIRS POTENTIELLEMENT DANGEREUSES.

LES INONDATIONS LES PLUS SPECTACULAIRES REMONTENT À JANVIER 2001 OU CERTAINS SECTEURS ONT ÉTÉ TOUCHÉS PAR UNE HAUTEUR D'EAU DÉPASSANT LES 50 CM.

LES SECTEURS PARTICULIÈREMENT SENSIBLES SONT SITUÉS AUX BORDS DE LA RISLE.

LES MOYENS DE LA COMMUNE:

LA COMMUNE DISPOSE DE QUELQUES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DES BIENS ET DES PERSONNES, AINSI QUE DE MOYENS D'HÉBERGEMENTS.
LA SEULE STRATÉGIE EFFICACE POUR RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES FÂCHEUSES D'UNE INONDATION IMPORTANTE, EST UNE ALERTE PRÉCOCE DONNÉE PAR LE MAIRE ET UNE RÉACTION CALME, RAPIDE, EFFICACE ET SOLIDAIRE DE LA POPULATION.

LE RISQUE INONDATION PAR DÉBORDEMENT

> L'ALERTE



MESSAGE DIFFUSÉ SUR
L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
RADIOS ET TV

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES
INFORMATIONS RADIOS ET TV

LA PRÉVENTION:

LA COMMUNE EST SITUÉE DANS LE PÉRIMÈTRE DU
**PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION
(PPRI) DE LA RISLE**, APPROUVE EN DATE DU 24 MAI
2004.

LA COMMUNE D'AUBE ADHÈRE DU SYNDICAT DE LA
RISLE. LE TECHNICIEN DE RIVIÈRE (BASÉ EN MAIRIE
D'AUBE) SURVEILLE EN PERMANENCE LES RISQUES DE
CRUES.



La Rivière La Risle

QUE FAIRE?

AVANT:

SE TENIR AU COURANT DE
L'ÉVOLUTION AUPRÈS DE LA
MAIRIE

DÉPLACER LES VÉHICULES
STATIONNÉS PRÈS DES BERGES
ET CONDUIRE LES ANIMAUX À
L'ABRI OU SUR LES HAUTEURS

PRÉVOIR LES GESTES ESSENTIELS
(FAIRE UNE RÉSERVE D'EAU
POTABLE, RASSEMBLER PAPIERS
OFFICIELS, ARGENT,
MÉDICAMENTS... EN VUE D'UNE
ÉVENTUELLE ÉVACUATION)

PENDANT:

ÉCOUTER LA RADIO ET SUIVRE LES
CONSIGNES DES AUTORITÉS

COUPER L'ÉLECTRICITÉ ET FERMER
PORTES ET FENÊTRES

NE TÉLÉPHONER QU'EN CAS
D'URGENCE

NE PAS ALLER CHERCHER LES
ENFANTS À L'ÉCOLE
EFFORCEZ-VOUS D'OBSTRUIER LES
PORTES ET MONTER À L'ÉTAGE

METTRE LES PRODUITS TOXIQUES À
L'ABRI DE LA MONTÉE DES EAUX

COUPER LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ

APRÈS:

NE RÉTABLIR LE GAZ ET
L'ÉLECTRICITÉ QUE SI VOTRE
INSTALLATION EST SÈCHE

AÉRER, NETTOYER LES PIÈCES ET
DÉSINFECTER

LES BONS RÉFLEXES



FERMEZ LES
PORTES,
FENÊTRES,
AÉRATION...



COUPEZ
L'ÉLECTRICITÉ ET
LE GAZ



MONTEZ
RAPIDEMENT
DANS
LES ÉTAGES



ÉCOUTEZ LA
RADIO POUR
CONNAÎTRE
LES
CONSIGNES



ATTENDEZ
L'ORDRE
D'ÉVACUATION
EN PRÉPARANT
LE MINIMUM



NE
TÉLÉPHONEZ
PAS, LIBÉREZ
LA LIGNE POUR
LES
SECOURS



N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE

LE RISQUE INONDATION PAR REMONTÉE DE NAPPES

QU'EST CE QU'UNE INONDATION PAR REMONTÉE DE NAPPE?

CERTAINS SE REPRÉSENTENT UNE NAPPE D'EAU COMME UN «LAC SOUTERRAIN», MAIS CE N'EST PRESQUE JAMAIS LE CAS, HORMIS CERTAINES ÉTENDUES D'EAU TRÈS PARTICULIÈRES QUE L'ON TROUVE DANS LE SOUS-SOL DE MASSIFS CALCAIRES.

L'IMMENSE MAJORITÉ DES NAPPES D'EAU SONT CONTENUES DANS DES ROCHES QUE L'ON APPELLE DES AQUIFÈRES.

LA NAPPE LA PLUS PROCHE DU SOL, ALIMENTÉE PAR L'INFILTRATION DE LA PLUIE, S'APPELLE LA NAPPE PHRÉATIQUE (DU GREC "PHRÉÏN", LA PLUIE).

DANS CERTAINES CONDITIONS UNE ÉLÉVATION EXCEPTIONNELLE DU NIVEAU DE CETTE NAPPE ENTRAÎNE UN TYPE PARTICULIER D'INONDATION : UNE INONDATION «PAR REMONTÉE DE NAPPE».

CONTRAIREMENT AU PHÉNOMÈNE PRÉCÉDENT, IL CONCERNE PARTICULIÈREMENT LES TERRAINS BAS OU MAL DRAINÉS. SA DYNAMIQUE LENTE PEUT PERDURER PLUSIEURS SEMAINES.

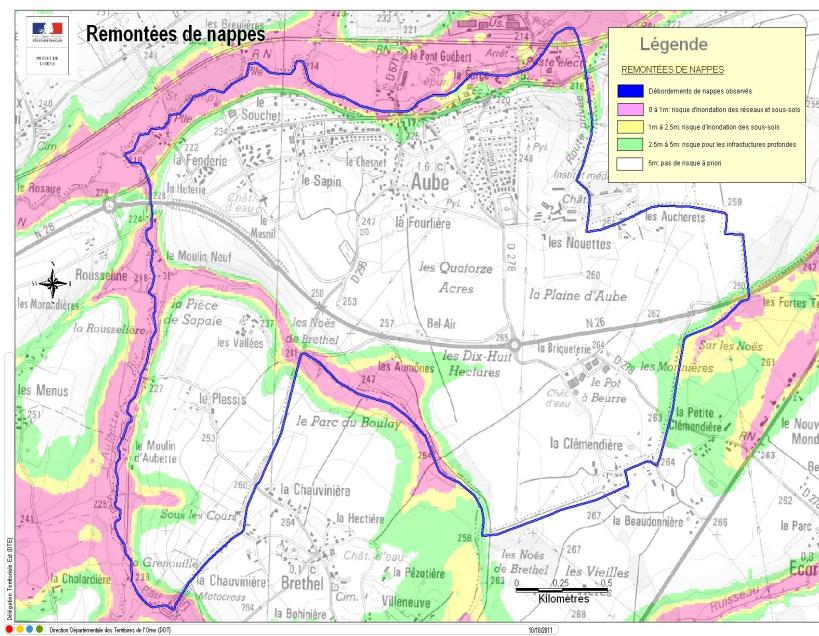
LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

UNE CARTE DE L'ÉTAT DES CONNAISSANCES DE LA PROFONDEUR DES NAPPES PHRÉATIQUES EN PÉRIODE DE TRÈS HAUTES EAUX A ÉTÉ ÉLABORÉE (VOIR CI-APRÈS).

LES MOYENS DE LA COMMUNE:

LA COMMUNE DISPOSE DE QUELQUES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DES BIENS ET DES PERSONNES, AINSI QUE DE MOYENS D'HÉBERGEMENTS.

LA SEULE STRATÉGIE EFFICACE POUR RÉDUIRE LES CONSÉQUENCES FÂCHEUSES D'UNE INONDATION IMPORTANTE, EST UNE ALERTE PRÉCOCE DONNÉE PAR LE MAIRE ET UNE RÉACTION CALME, RAPIDE, EFFICACE ET SOLIDAIRE DE LA POPULATION.



Carte des remontées de nappes phréatiques issue du site de la DREAL Basse Normandie

LE RISQUE INONDATION PAR REMONTÉE DE NAPPES

> L'ALERTE



MESSAGE DIFFUSÉ SUR
L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
RADIOS ET TV



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES
INFORMATIONS RADIOS ET TV

EXEMPLES DE CONSÉQUENCES À REDOUTER :

- INONDATION DE SOUS-SOLS, CAVES...
- FISSURATION D'IMMEUBLES
- REMONTÉES DE CUVES ENTERRÉES OU SEMI-ENTERRÉES ET DE PISCINES
- DOMMAGES AUX RÉSEAUX ROUTIER
- REMONTÉES DE CANALISATIONS ENTERRÉES
- DÉSORDRES AUX OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL APRÈS LINONDATION
- POLLUTIONS (DISPERSION DES DÉCHETS...)
- EFFONDREMENT DE MARNIÈRES, DE SOUTERRAINS.., NOTAMMENT LORS DE LA DÉCRUE (CF FICHE MOUVEMENT DE TERRAIN).
- INAPTITUDE DES TERRAINS À L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



Source : Direction de la Prévention
des pollutions et des Risques

QUE FAIRE?

AVANT:

SE TENIR AU COURANT DE
L'ÉVOLUTION AUPRÈS DE LA
MAIRIE

ÉVITER DE PRENDRE VOTRE
VOITURE

PRÉVOIR LES GESTES
ESSENTIELS (FAIRE UNE
RÉSERVE D'EAU POTABLE,
RASSEMBLER PAPIERS
OFFICIELS, ARGENT,
MÉDICAMENTS... EN VUE D'UNE
INONDATION)

PENDANT:

ÉCOUTER LA RADIO ET SUIVRE
LES CONSIGNES DES
AUTORITÉS

COUPER L'ÉLECTRICITÉ ET FERMER
PORTES ET FENÊTRES

NE TÉLÉPHONER QU'EN CAS
D'URGENCE

NE PAS ALLER CHERCHER LES
ENFANTS À L'ÉCOLE

METTRE LES PRODUITS TOXIQUES
À L'ABRI DE LA MONTÉE DES
Eaux

APRÈS:

NE RÉTABLIR LE GAZ ET
L'ÉLECTRICITÉ QUE SI VOTRE
INSTALLATION EST SÈCHE

AÉRER, NETTOYER LES PIÈCES ET
DÉSINFECTER

LES BONS RÉFLEXES



FERMEZ LES
PORTES,
FENÊTRES,
AÉRATION...



COUPEZ
L'ÉLECTRICITÉ ET
LE GAZ



MONTEZ
RAPIDEMENT
DANS
LES ÉTAGES



ÉCOUTEZ LA
RADIO POUR
CONNAÎTRE
LES
CONSIGNES



ATTENDEZ
L'ORDRE
D'ÉVACUATION
EN PRÉPARANT
LE MINIMUM



NE
TÉLÉPHONEZ
PAS, LIBÉREZ
LA LIGNE POUR
LES
SECOURS



N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE

QU'EST-CE QU'UN ÉVÈNEMENT CLIMATIQUE EXCEPTIONNEL ?

ON ENTEND PAR ÉVÈNEMENT CLIMATIQUE EXCEPTIONNEL À LA FOIS LE RISQUE TEMPÊTE (DÉTAILLÉ PRÉCÉDEMMENT) MAIS AUSSI TOUT CE QUI TOUCHE AUX INTEMPORIES HIVERNALES (GRAND FROID) ET CANICULE.

LES RISQUES SUR LA COMMUNE :

CES RISQUES S'ÉTENDENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL ÉTANT DONNÉ QU'IL S'AGIT D'ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES AUXQUELS DES RÉGIONS ENTIÈRES PEUVENT ÊTRE SOUMISES.

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES INTEMPORIES HIVERNALES :

UNE INTEMPORIE HIVERNALE EXCEPTIONNELLE SE CARACTÉRISE PAR :

- DES CHUTES DE NEIGE SUPÉRIEURES AUX VALEURS HABITUUELLES DANS NOTRE RÉGION
- ET/OU UN FROID INTENSE
- ET/OU UN VERGLAS GÉNÉRALISÉ

LES ZONES SENSIBLES (ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES) PEUVENT DEVENIR PEU OU PAS DU TOUT ACCESSIBLES.

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL, EST PRÉVU, LE DOSSIER D'ORGANISATION DE LA VIABILITÉ HIVERNALE (D.O.V.H), SOUS LA RESPONSABILITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL QUI PRÉVOIT LES MODALITÉS D'ACTION À METTRE EN ŒUVRE POUR DÉGAGER LES ROUTES DÉPARTEMENTALES.



Source : internet Ouest France

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LA CANICULE :

ON RETIENT BIEN SÛR LES ÉTÉS 2003 ET 2010 POUR ILLUSTRER LE PHÉNOMÈNE, EN FRANCE.

LA CANICULE, AU SENS « PROCÉDURE DE VIGILANCE », EST CARACTÉRISÉE PAR UNE TEMPÉRATURE MAXIMALE SUPÉRIEURE À 34°C PENDANT LA JOURNÉE ET UNE TEMPÉRATURE MINIMALE SUPÉRIEURE À 19°C LA NUIT, SUR UNE DURÉE MOYENNE DE 3 JOURS : CELA SE TRADUIT PAR UNE PERSISTANCE DE FORTES CHALEURS, AVEC UNE TEMPÉRATURE NOCTURNE ÉLEVÉE, NE PERMETTANT PAS UN SOMMEIL RÉPARATEUR.

SI CES CONDITIONS SONT RÉUNIES, UN PLAN NATIONAL EST PRÉVU AVEC COMME OBJECTIF, L'ACTIVATION D'UN DISPOSITIF DE VIGILANCE ET D'INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES QUI SONT : LES PERSONNES ÂGÉES, LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, LES ENFANTS, LES NOURRISSONS...

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, CONSULTER LE SITE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ À L'ADRESSE SUIVANTE :

HTTP:// WWW.SANTE.GOUV.FR OU COMPOSER LE NUMÉRO : CANICULE INFO SERVICE

0 800 06 66 66 (0,12 € TTC/mn).

Rappel : pour les personnes les plus vulnérables, il est préférable de s'inscrire en mairie sur le registre spécial. En cas d'alerte, les services municipaux veilleront à ce que ces personnes fassent l'objet d'une attention particulière.



Source :
Ministère de la santé

L'ALERTE

LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN EST PARFOIS SOUMIS À DES ÉVÈNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES DANGEREUX. L'ANTICIPATION ET LA RÉACTIVITÉ SONT ESSENTIELLES.

POUR CELA, MÉTÉO FRANCE DIFFUSE UNE CARTE DE VIGILANCE À 6 HEURES ET À 16 HEURES INFORMANT LES AUTORITÉS ET LE PUBLIC DES DANGERS MÉTÉOROLOGIQUES POUVANT TOUCHER CHAQUE DÉPARTEMENT DANS LES 24 HEURES.

ON NOTE 4 NIVEAUX DE VIGILANCE :



ON PRÉCISERA QUE CES NIVEAUX VALENT ÉGALEMENT POUR D'AUTRES RISQUES CLIMATIQUES : ORAGES, FORTES PRÉCIPITATIONS...



S PAR LE FROID, SACHEZ QUE :

- L'HYPOTHERMIE TUE
- LA TEMPÉRATURE DU CORPS BAISSE RAPIDEMENT EN QUELQUES HEURES ET MET VOTRE VIE EN DANGER.
- HABILLEZ-VOUS CHAUDEMENT (PLUSIEURS ÉPAISSEURS NON SERRÉES).
- NE RESTEZ PAS MOUILLÉ, VOTRE TEMPÉRATURE BAISSERA PLUS VITE.
- BUVEZ DES BOISSONS CHAUDES ET SUCRÉES, PAS D'ALCOOL !!!
- NE RESTEZ PAS IMMOBILE, BOUGEZ.

QUE FAIRE?

PENDANT:

RISQUE INTEMPÉRIE HIVERNALE

ÉVITEZ LES SORTIES NON INDISPENSABLES QUE CE SOIT À PIED, EN DEUX ROUES OU EN VOITURE.

SI CEL EST LE CAS, INFORMEZ-VOUS DES CONDITIONS DE CIRCULATION ET SOYEZ PRUDENTS SI VOUS PRENEZ LE VOLANT.

MAINTENEZ (OU MIEUX FAITES VÉRIFIER) LA VENTILATION DE VOTRE HABITATION POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'ASPHYXIE.

DÉGAGEZ LA NEIGE DEVANT VOTRE HABITATION ET UTILISEZ DU SEL POUR RÉDUIRE LES RISQUES DE CHUTES.

PÉNALEMENT, TOUT RIVERAIN D'UNE VOIE EST TENU D'ENLEVER LA NEIGE ET DE PROCÉDER AU SALAGE POUR ÉVITER LA FORMATION DE GLACE. LA MAIRIE ET LE CONSEIL GÉNÉRAL SONT RESPONSABLES DE LA PARTIE ROULANTE.

RISQUE CANICULE

N'HÉSITEZ PAS À AIDER OU VOUS FAIRE AIDER

ÉVITEZ LES SORTIES ET LES ACTIVITÉS PHYSIQUES AUX HEURES LES PLUS CHAUDES

PASSEZ AU MOINS 3 HEURES PAR JOUR DANS UN ENDROIT FRAIS

RAFRAÎCHISSEZ-VOUS, MOUILLEZ-VOUS LE CORPS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR

BUVEZ DE L'EAU FRÉQUEMMENT ET ABONDAMMENT MÊME SANS SOIF

LES BONS RÉFLEXES



FERMEZ LES PORTES,
FENÊTRES,
AÉRATION...



ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



CONSULTEZ LE SITE
WWW.METEO.FR



DÉBRANCHEZ LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET LES ANTENNES TV



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LES SECOURS

LE RISQUE TEMPÊTE

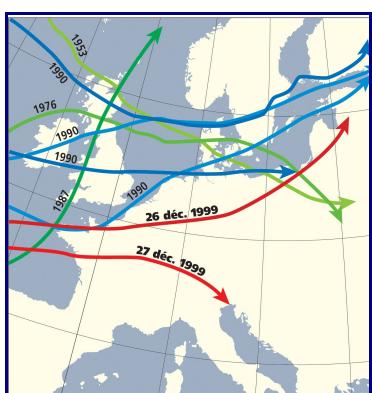
QU'EST CE QU'UNE TEMPÊTE?

LE SEUIL AU-DELÀ DUQUEL ON PARLE DE TEMPÊTE EST DE 89 KM/H, CORRESPONDANT AU DEGRÉ 10 DE L'ÉCHELLE DE BEAUFORT (ÉCHELLE DE CLASSIFICATION DES VENTS SELON DOUZE DEGRÉS, EN FONCTION DE LEURS EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT). CES VENTS FORTS SONT PARFOIS ACCOMPAGNÉS DE FORTES PLUIES.

LES TEMPÊTES CONCERNENT UNE LARGE PARTIE DE L'EUROPE, ET NOTAMMENT LA FRANCE MÉTROPOLITAINE. CELLES SURVENUES EN 1999 ONT MONTRÉ QUE TOUT LE TERRITOIRE EST EXPOSÉ.

Force du vent	Description	Vitesse Km/h
0	Calm	1
1	Très légère brise	2 - 5
2	Légère brise	6 - 11
3	Petite brise	12 - 19
4	Jolie brise	20 - 28
5	Bonne brise	29 - 38
6	Vent frais	39 - 49
7	Grand frais	50 - 61
8	Coup de vent	62 - 74
9	Fort coup de vent	75 - 88
10	Tempête	89 - 102
11	Violente tempête	103 - 117
12	Ouragan	> 118

Échelle de Beaufort



Carte de trajectoire des tempêtes

QUELQUES PRÉCISIONS...

UNE TEMPÊTE CORRESPOND À L'ÉVOLUTION D'UNE PERTURBATION ATMOSPHÉRIQUE (APPELÉE AUSSI DÉPRESSION) LE LONG DE LAQUELLE S'AFFRONTENT DEUX MASSES D'AIR AUX CARACTÉRISTIQUES DISTINCTES (TEMPÉRATURE, TENEUR EN EAU).

DE CETTE CONFRONTATION NAISSENT DES VENTS POUVANT ÊTRE TRÈS VIOLENTS. LA MAJORITÉ DES TEMPÊTES TOUCHANT LA FRANCE SE FORME SUR L'OcéAN ATLANTIQUE AU COURS DES MOIS D'AUTOMNE ET D'HIVER. CES TEMPÊTES PROGRESSENT À UNE VITESSE MOYENNE DE L'ORDRE DE 50KM/H ET PEUVENT CONCERNER UNE LARGEUR ATTEIGNANT 2000KM.

LA TEMPÊTE SE TRADUIT PAR :

- DES VENTS VIOLENTS
- DES PLUIES POTENTIELLEMENT IMPORTANTES POUVANT ENTRAINER DES INONDATIONS PLUS OU MOINS RAPIDES, DES GLISSEMENTS DE TERRAINS ET DES COULEÉES BOUEUSES.

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

TOUT LE MONDE A EN MÉMOIRE LA TEMPÊTE DE DÉCEMBRE 1999. LA TOTALITÉ DE LA COMMUNE EST POTENTIELLEMENT CONCERNÉE PAR LE RISQUE TEMPÊTE. POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, LES RISQUES PRINCIPAUX LIÉS À LA TEMPÊTE CONCERNENT : DES FILS ÉLECTRIQUES ET/OU ARBRES SUR LA VOIE PUBLIQUE, DES CHEMINÉES MENAÇANTES, DES VÉHICULES RETOURNÉS ET LES INONDATIONS.



Tempête décembre 1999 Source : Internet

LES MOYENS DE LA COMMUNE:

LA COMMUNE POUVANT ÊTRE IMPACTÉE DANS SA TOTALITÉ, IL N'EXISTE PAS DE MOYENS SPÉCIFIQUES POUR FAIRE FACE À CE TYPE D'ÉVÈNEMENT. CEPENDANT, LA COMMUNE DISPOSE DE QUELQUES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DES BIENS, DES PERSONNES, AINSI QUE POUR DÉGAGER LES ÉVENTUELS OBSTACLES EN BORDURE DE ROUTE.

LE RISQUE TEMPÈTE

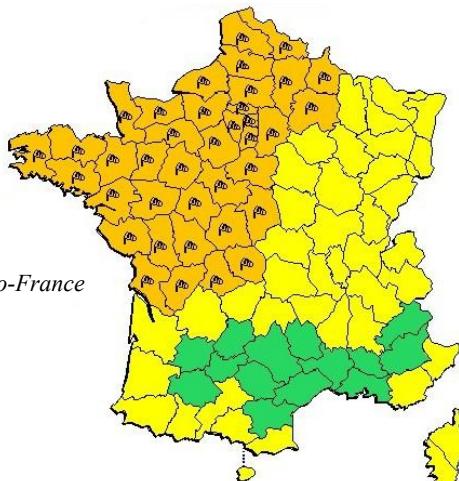
> L'ALERTE



MESSAGE DIFFUSÉ SUR
L'ENSEMBLE DE LA
COMMUNE RADIOS ET TV



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES
INFORMATIONS RADIOS ET TV



Source : Météo-France

- PAS DE VIGILANCE PARTICULIÈRE
- SOYEZ ATTENTIF
- SOYEZ TRÈS VIGILANT
- VIGILANCE ABSOLUE

MÉTÉO-FRANCE DIFFUSE EN PERMANENCE AUX AUTORITÉS ET AU PUBLIC, DES CARTES DE VIGILANCE (CONSULTABLE 24H/24) QUI SONT COMPLÉTÉES PAR DES BULLETINS DE SUIVI EN CAS D'ALERTE « ORANGE OU ROUGE ».

CEPENDANT, LA PRÉCISION SPATIALE DE CES SYSTÈMES N'EST PAS SUFFISANTE POUR PRÉVOIR DES PHÉNOMÈNES INTENSES TRÈS LOCALISÉS SUR DE PETITS TERRITOIRES.

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES
ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE
ET DES CONSIGNES DE
SAUVEGARDE

LES AGRICULTEURS DOIVENT
RENTRER LE BÉTAI ET LE
MATERIEL.

DÉPLACER LES VÉHICULES
STATIONNÉS À PROXIMITÉ

PENDANT:

LIMITER VOIRE ÉVITER LES
DÉPLACEMENTS

FERMER ET S'ÉLOIGNER DES
FENÊTRES

DÉBRANCHER LES APPAREILS
ÉLECTRIQUES NON UTILISÉS ET
CÂBLE D'ANTENNE DE TV

NE PAS VOUS ABRITER SOUS LES
ARBRES

METTRE À L'ABRI LES OBJETS
SENSIBLES AU VENT

ATTENTION AUX OBSTACLES SUR LES
VOIES ET AUX CHUTES DE
BRANCHES OU OBJETS DIVERS.

APRÈS:

NE PAS TOUCHER AUX FILS
ÉLECTRIQUES TOMBÉS À TERRE

RESPECTER LES CONSIGNES DES
AUTORITÉS

SE TENIR INFORMER POUR SAVOIR SI
LE RISQUE S'EST DÉFINITIVEMENT
ÉLOIGNÉ

LES BONS RÉFLEXES



FERMEZ LES
PORTES ET LES
FENÊTRES
POUR ÉVITER
LES APPELS
D'AIR



RESPECTEZ
LES
CONSIGNES
DES
AUTORITÉS



ÉCOUTEZ LA
RADIO POUR
CONNAÎTRE
LES
CONSIGNES



METTEZ VOUS
À L'ABRI ET
EVITEZ LES
DÉPLA-
MENTS



DÉBRANCHER
LES APPAREILS
ÉLECTRIQUES ET
LES ANTENNES
TV



NE
TÉLÉPHONEZ
PAS, LIBÉREZ
LA LIGNE POUR
LES SECOURS



N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS À
L'ÉCOLE: L'ÉCOLE
S'OCCUPE D'EUX

QU'EST CE QU'UN FEU DE FORêt ?

ON PARLE DE FEU DE FORêt LORSQUE LE FEU CONCERNE UNE SURFACE MINIMALE D'UN HECTARE D'UN SEUL TENANT ET QU'UNE PARTIE AU MOINS DES ÉTAGES ARBUSTIFS ET/OU ARBORÉS (PARTIES HAUTES) EST DÉTRUIITE. UN INCENDIE EST UN PHÉNOMÈNE QUI ÉCHAPPE AU CONTRÔLE DE L'HOMME, TANT EN DURÉE QU'EN ÉTENDUE.

POUR QU'IL Y AIT INFLAMMATION ET COMBUSTION, TROIS FACTEURS DOIVENT ÊTRE RÉUNIS, CHACUN EN PROPORTIONS CONVENABLES :

- **UN COMBUSTIBLE**, QUI PEUT-ÊTRE N'IMPORTE QUEL MATERIAU POUVANT BRÛLER,
- **UNE SOURCE EXTERNE DE CHALEUR** (FLAMME OU ÉTINCELLE)
- **DE L'OXYGÈNE** NÉCESSAIRE POUR ALIMENTER LE FEU.



Source : internet

Source :
internet



LES FEUX DE FORêt SONT POUR LES 2/3 PROVOQUÉS PAR L'HOMME, PAR MALVEILLANCE OU INATTENTION. LE TYPE DE VÉGÉTATION, D'ORIENTATION DES VERSANTS ET LES RELIEFS SONT DES FACTEURS QUI PERMETTENT L'EXTENSION PLUS OU MOINS RAPIDE D'UN FEU.

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

LE RISQUE FEU DE FORêt N'EST PAS NÉGLIGEABLE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE. OUTRE LA DESTRUCTION DE VÉGÉTAUX, LE RISQUE POUR LES CONSTRUCTIONS EST PRÉSENT. EN DEHORS DES ANNÉES EXCEPTIONNELLES DE 1996 ET 2003, LE NOMBRE DE FEUX DE VÉGÉTATION RESTE STABLE AVEC UNE MOYENNE ANNUELLE DE 240 INTERVENTIONS SUR LE DÉPARTEMENT (DONNÉES DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURES DES RISQUES 2006).

A SAVOIR :

- **EN TANT QUE PROPRIÉTAIRE DE TERRAINS BOISÉS, VOUS ÊTES RESPONSABLE DE LEUR ENTRETIEN.**
- **RÉGULIÈREMENT LA PRÉFECTURE PREND DES ARRÊTÉS RELATIFS À LA PROTECTION CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE. ILS SONT AFFICHÉS EN MAIRIE, RENSEIGNEZ-VOUS.**

TROIS TYPES DE FEUX SONT IDENTIFIÉS :



Feux de sol



Feux de surface



Feux de cimes

Source :
Dicrim Revin

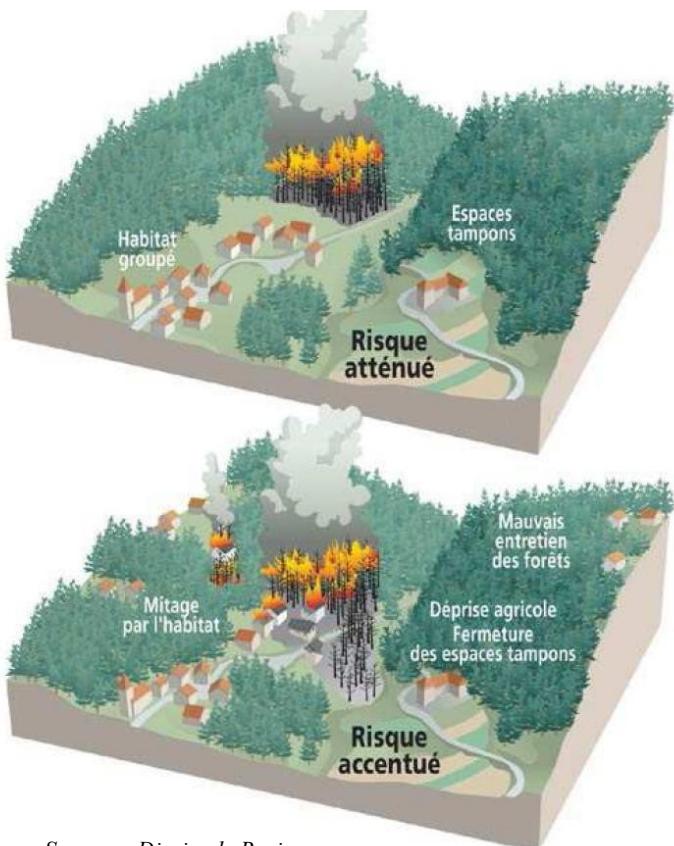
DEUX FACTEURS CONDITIONNENT LE DÉCLENCHEMENT DES INCENDIES :

→ **LES FACTEURS NATURELS**

- VÉGÉTATION ET TENEUR EN EAU
- CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES
- CONDITIONS DE PEUPLEMENT DE LA FORÊT (ENTRETIEN, DENSITÉ, ESPÈCES PRÉSENTES...)
- COMPOSITION CHIMIQUE DE LA VÉGÉTATION

→ **LES FACTEURS ANTHROPIQUES**

- CAUSE ACCIDENTELLE
- IMPRUDENCE
- TRAVAUX AGRICOLES ET FORESTIERS
- URBANISATION
- DÉPRISE AGRICOLE



Source : Dicrim de Revin

QUE FAIRE?

AVANT:

DÉBROUSSAILLEZ VOTRE PROPRIÉTÉ ET LA VOIE D'ACCÈS

VÉRIFIEZ LE FONCTIONNEMENT ET LA QUALITÉ DE FERMETURES DES PORTES, FENÊTRES, VOLETS...

ASSUREZ-VOUS QU'IL N'Y A PAS DE BOUTEILLES DE GAZ OU BIDONS DE LIQUIDES INFLAMMABLES OUBLIÉS QUI POURRAIENT ÊTRE EXPOSÉS AU FEU

PRÉVOYEZ DES MOYENS D'ARROSAGE

OUVREZ LE PORTAIL DE VOTRE TERRAIN POUR FACILITER L'ACCÈS AUX POMPIERS

ARROSEZ LE BÂTIMENT TANT QUE LE FEU N'EST PAS LÀ

PENDANT:

NE JAMAIS S'APPROCHER D'UN FEU

SI L'ON EST TÉMOIN D'UN DÉPART DE FEU :

- INFORMEZ LES POMPIERS ET SUIVRE LEURS INSTRUCTIONS
- RECHERCHEZ UN ABRI EN FUYANT DOS AU FEU
- RESPIREZ À TRAVERS UN LINGE HUMIDE
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS ET NE JETEZ PAS VOS MÉGOTS.
- RENTREZ DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE
- FERMEZ LES VOLETS, FENÊTRES, CALFEUTREZ AVEC DES LINGES MOUILLÉS
- ÉCOUTEZ LA RADIO

DANS UN BÂTIMENT :

- OUVREZ LE PORTAIL DU TERRAIN
- FERMEZ LES BOUTEILLES DE GAZ
- FERMEZ ET ARROSEZ VOLETS....
- RENTREZ LES TUYAUX D'ARROSAGE

APRÈS:

ÉTEINDRE LES FOYERS RÉSIDUELS

LES BONS RÉFLEXES



ÉCOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



RENTREZ DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE



FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES, FENÊTRES, VENTILATION



OUVREZ VOTRE PORTAIL POUR FACILITER L'ACCÈS AUX POMPIERS



FERMEZ L'ARRIVÉE DU GAZ



PAS DE FLAMMES NI ÉTINCELLES

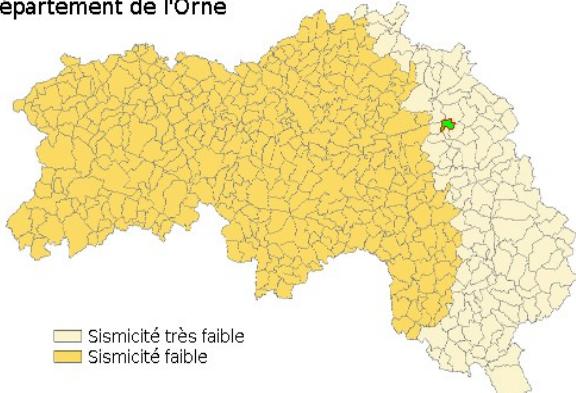
LE RISQUE SISMIQUE

QU'EST CE QU'UN SÉISME?

LE SÉISME OU TREMBLEMENT DE TERRE SE TRADUIT EN SURFACE PAR DES VIBRATIONS DU SOL. IL PROVIENT DE LA FRACTURATION DES ROCHES EN PROFONDEUR. CELLE-CI EST DUE À UNE GRANDE ACCUMULATION D'ÉNERGIE QUI SE LIBÈRE, EN CRÉANT DES FAILLES, AU MOMENT OÙ LE SEUIL DE RUPTURE MÉCANIQUE DES ROCHES EST ATTEINT.
EN SURFACE, LES MOUVEMENTS BRUSQUES DE SOL PEUVENT PRÉSENTER DES AMPLITUDES DE PLUSIEURS DÉCIMÈTRES, DE FORTES ACCÉLÉRATIONS ET DES DURÉES VARIANT DE QUELQUES SECONDES À QUELQUES MINUTES.

NOUVELLE CARTE DES ALÉAS SISMIQUES

Zones de sismicité dans le département de l'Orne



LE PLAN SÉISME, UN PROGRAMME NATIONAL...

LA POSSIBILITÉ QU'UN SÉISME FORT SE REPRODUISE ET ENGENDRE DES VICTIMES ET DES DÉGÂTS IMPORTANTS EST AVÉRÉE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE.

LA RARETÉ DES SÉISMES GRAVES SUR NOTRE TERRITOIRE DÉMOBILISE LES DÉCIDEURS ET LA POPULATION QUI N'ACQUIÈRENT PAS UNE CULTURE DU RISQUE ET DES COMPORTEMENTS NÉCESSAIRES À SA SÛRETÉ.

LE GOUVERNEMENT A DÉCIDÉ D'ENGAGER SUR LES ANNÉES À VENIR, UN PROGRAMME NATIONAL DE PRÉVENTION DU RISQUE SISMIQUE. L'OBJECTIF EST DE RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES AU RISQUE SISMIQUE PERMETTANT AINSI UNE VALORISATION DU PATRIMOINE NATIONAL ET UNE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS.

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

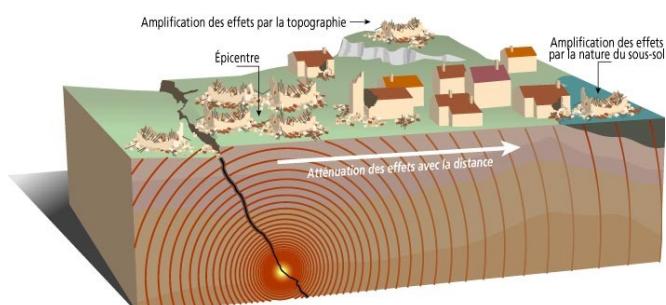
LE DÉCRET 91-461 DU 14 MAI 1991 RELATIF À LA PRÉVENTION DU RISQUE SISMIQUE DIVISE LE TERRITOIRE NATIONAL EN CINQ ZONES DE SISMICITÉ CROISSANTE (DE 0 À III).

LA COMMUNE D'AUBE EST IMPLANTÉ EN ZONE 1 (ALÉA TRÈS FAIBLE)

L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL EST POTENTIELLEMENT EXPOSÉ DE LA MÊME MANIÈRE À CE TYPE DE RISQUE. CEPENDANT, CERTAINS FACTEURS, TELS QUE LA TOPOGRAPHIE OU LA NATURE DES SOUS-SOL, VIENNENT AMPLIFIER LE PHÉNOMÈNE (CF SCHÉMA CI-DESSOUS).

LES MOYENS DE LA COMMUNE:

LA COMMUNE POUVANT ÊTRE IMPACTÉE DANS SA TOTALITÉ, IL N'EXISTE PAS DE MOYENS SPÉCIFIQUES POUR FAIRE FACE À CE TYPE D'ÉVÈNEMENT. CEPENDANT, LA COMMUNE DISPOSE DE QUELQUES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DES BIENS, DES PERSONNES, AINSI QUE POUR DÉGAGER LES ÉVENTUELS OBSTACLES EN BORDURE DE ROUTE.

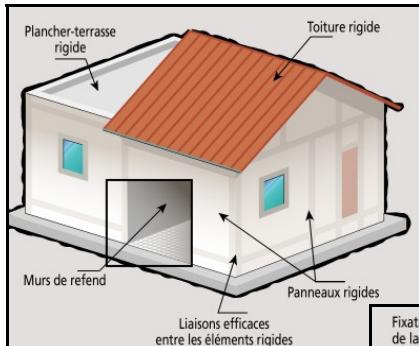


Source : Direction de la Prévention des Inondations et des Risques

LE RISQUE SISMIQUE

> L'ALERTE

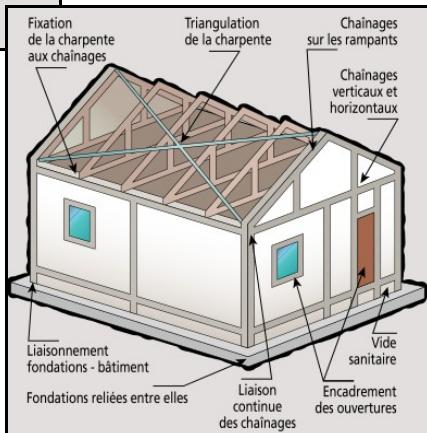
LE SÉISME SE DÉCLENCHE SANS SIGNE PRÉCURSEUR, ON NE PEUT DONC ACTIVER AUCUN SIGNAL



Source : Direction de la Prévention des pollutions et des Risques



Quelques règles de construction..



LA CONSTRUCTION PARASISMIQUE...

LE RESPECT DES RÈGLES PARASISMATIQUES EN VIGUEUR EST AVANT TOUT UNE CONSTRUCTION QUI SAUVE LA VIE DE SES OCCUPANTS, EN LIMITANT LES DÉSORDRES STRUCTURELS.

CE PRINCIPE REPOSE SUR CINQ PILIERS INDISSOCIABLES :

- LE CHOIX DU SITE
- LE CONCEPTION ARCHITECTURALE
- LE RESPECT DES RÈGLES PARASISMATIQUES
- LA QUALITÉ DE L'EXÉCUTION
- LA MAINTENANCE DU BÂTIMENT

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

REPÉRER LES POINTS DE COUPURE GAZ ET ÉLECTRICITÉ

PRÉPARER UN PLAN DE REGROUPEMENT FAMILIAL

FIXER LES APPAREILS ET MEUBLES LOURDS

PENDANT:

A L'INTÉRIEUR: SE METTRE PRÈS D'UN MUR, D'UNE COLONNE PORTEUSE, OU SOUS DES MEUBLES SOLIDES, S'ÉLOIGNER DES FENÊTRES

A L'EXTÉRIEUR: NE PAS RESTER SOUS DES FILS ÉLECTRIQUES OU SOUS CE QUI PEUT S'EFFONDRE (PONTS, CORNICHES, TOITURES, CHEMINÉES ...), S'ÉLOIGNER DES BÂTIMENTS

EN VOITURE: S'ARRÊTER ET NE PAS DESCENDRE AVANT LA FIN DES SECOUSES

APRÈS:

APRÈS LA PREMIÈRE SECOUSE, SE MÉFIER DES RÉPLIQUES

SORTIR RAPIDEMENT DU BÂTIMENT ET SE DIRIGER VERS DES ESPACES LIBRES

NE PAS PRENDRE LES ASCENSEURS

COUPER L'EAU, L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ

NE PAS ALLUMER DE FLAMME, NE PAS TOUCHER AU FILS ÉLECTRIQUES TOMBÉS À TERRE

LES BONS RÉFLEXES



ELOIGNEZ-VOUS DES BÂTIMENTS, PYLÔNES, ARBRES...



COUPEZ L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ



ABRIZEZ-VOUS SOUS UN MEUBLE SOLIDE



ECOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



ÉVACUEZ LES BÂTIMENTS ET N'Y RETOURNEZ PAS



NE TOUCHEZ PAS AUX FILS ÉLECTRIQUES TOMBÉS À TERRE



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LA RECUPERATION

LE RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

QU'EST CE QU'UN RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES ?

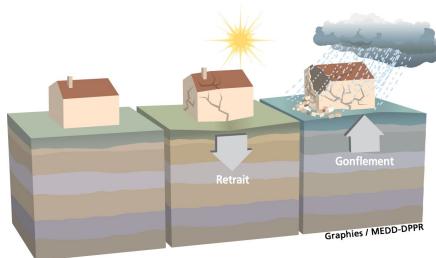
Sous l'effet de la sécheresse, certaines argiles se rétractent de manière importante. L'alternance sécheresse-réhydratation entraîne localement des mouvements de terrain non uniformes pouvant aller jusqu'à provoquer la fissuration de certaines constructions lorsque leurs fondations sont peu profondes.

POURQUOI SPÉCIFIQUEMENT LES SOLS ARGILEUX ?

Un matériau argileux voit sa consistance se modifier en fonction de sa teneur en eau : dur et cassant lorsqu'il est desséché, il devient plastique et malléable à partir d'un certain niveau d'humidité. On sait moins en revanche que ces modifications de consistance s'accompagnent de variations de volume, dont l'amplitude peut être parfois spectaculaire. Cela se traduit par des fissurations en façade, des décollements, des dislocations des dallages ou cloisons, des ruptures de canalisations...

LES MOYENS DE LA COMMUNE:

Une carte « Aléa retrait gonflement des argiles » a été élaborée par le BRGM. Elle recense les zones à risques.

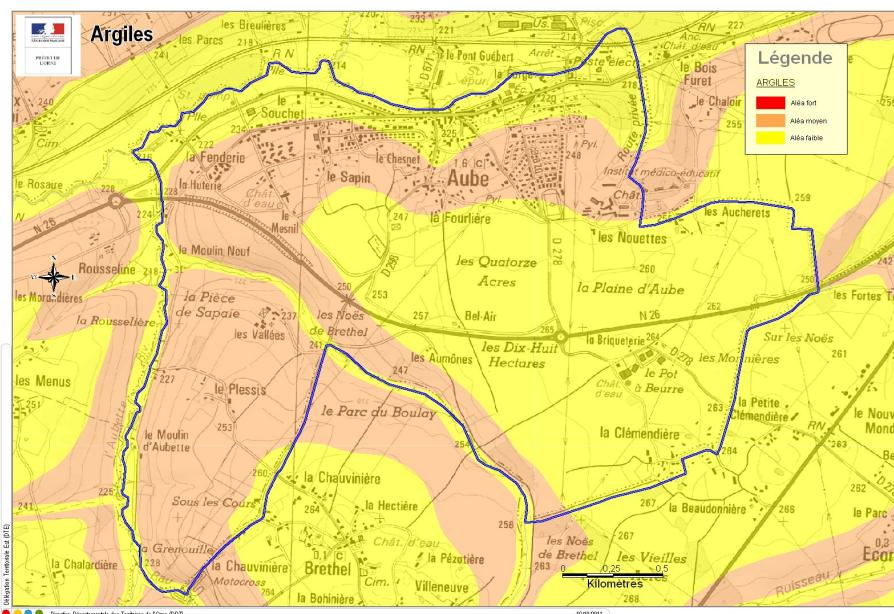


Source : Direction de la Prévention des pollutions et des Risques



LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

Pour la Commune d'Aube, le risque varie d'un aléa moyen à faible. On citera plus particulièrement la partie nord et ouest.



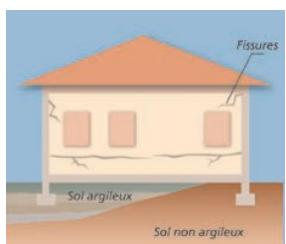
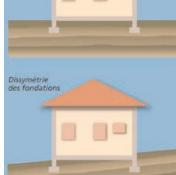
Carte argile site Bdargile du BRGM

LE RISQUE RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES

FACTEURS INTERVENANT DANS LE PHÉNOMÈNE DE RETRAIT – GONFLEMENT DES ARGILES :

FACTEURS DE PRÉDISPOSITION

- LA NATURE DU SOL
- LE CONTEXTE HYDROGÉOLOGIQUE
- LA GÉOMORPHOLOGIE
- LA VÉGÉTATION
- LES DÉFAUTS DE CONSTRUCTION



FACTEURS DE DÉCLENCHEMENT

- LES CONDITIONS CLIMATIQUES
- LES FACTEURS ANTHROPIQUES

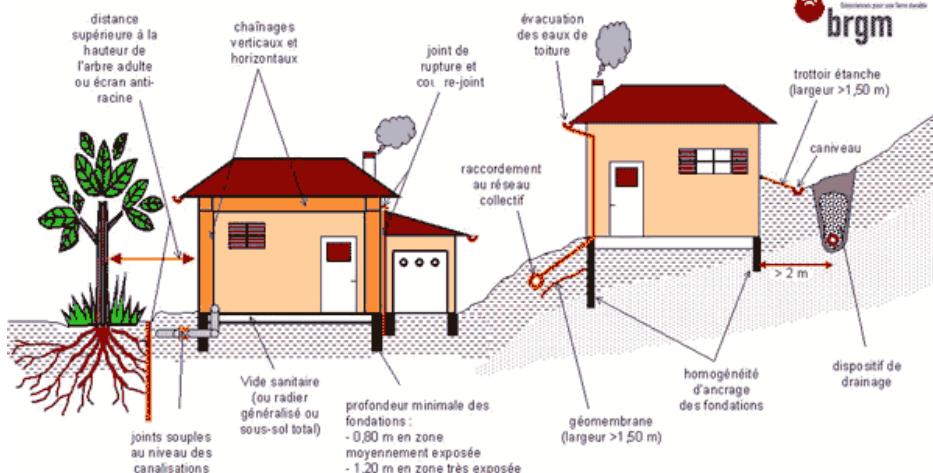


Source : Direction de la Prévention des pollutions et des Risques

Quelques règles de construction..



En cas de nouvelle construction (cas d'un permis de construire notamment), il est fait mention de ce risque dans l'autorisation.



LES BONS RÉFLEXES



S'ÉLOIGNER LATÉRALEMENT DE LA ZONE DE DANGER



RESPECTEZ LES CONSIGNES DES AUTORITÉS



ECOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LES SECOURS

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

QU'EST CE QU'UN MOUVEMENT DE TERRAIN ?

LE MOUVEMENT DE TERRAIN EST UN DÉPLACEMENT PLUS OU MOINS BRUTAL DU SOL OU DU SOUS-SOL SOUS L'EFFET D'INFLUENCES NATURELLES (AGENT D'ÉROSION, PESANTEUR, ETC.) OU ANTHROPIQUES (EXPLOITATION DE MATÉRIAUX, DÉBOISEMENT, TERRASSEMENT, ETC.). CE PHÉNOMÈNE COMPREND DIVERSES MANIFESTATIONS, LENTES OU RAPIDES, EN FONCTION DES MÉCANISMES INITIATEURS, DES MATÉRIAUX CONSIDÉRÉS ET DE LEUR STRUCTURE.

LES MOUVEMENTS DE TERRAIN QU'ILS SOIENT LENTS OU RAPIDES, PEUVENT ENTRAÎNER UN REMODELAGE DES PAYSAGES. CELUI-CI PEUT SE TRADUIRE PAR LA DESTRUCTION DE ZONES BOISÉES, LA DÉSTABILISATION DE VERSANTS OU LA RÉORGANISATION DE COURS D'EAU.

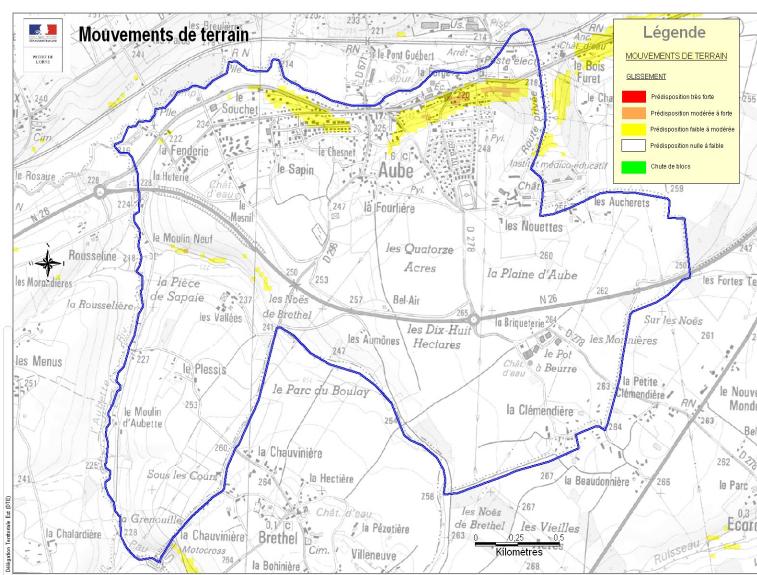
ON DISTINGUE DEUX GRANDES CATÉGORIES D'ÉVÈNEMENTS :

LES PROCESSUS LENTS ET CONTINUS (PAS TOUJOURS PERCEPTEABLES PAR L'HOMME) :

- AFFAISSEMENTS,
- GLISSEMENTS DE TERRAIN

LES ÉVÈNEMENTS RAPIDES ET DISCONTINUS :

- EFFONDREMENTS DE CAVITÉS,
- CHUTES DE PIERRES,
- COULEÉES DE BOUES



LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN EFFONDREMENT SUR CAVITÉ/ MARNIÈRES

LE PHÉNOMÈNE:

CES PHÉNOMÈNES SONT LIÉS À LA PRÉSENCE DE CAVITÉS SOUTERRAINES D'ORIGINE NATURELLE (PHÉNOMÈNE DE DISSOLUTION OU DE SUFFOSION) OU ANTHROPIQUE (EXPLOITATION SOUTERRAINE, SAPE DE GUERRE).

LES AFFAISSEMENTS SONT DES DÉPRESSIONS TOPOGRAPHIQUES EN FORME DE CUVETTE DUES AU FLÉCHISSEMENT LENT ET PROGRESSIF DES TERRAINS DE COUVERTURE.

LES EFFONDREMENTS RÉSULTENT DE LA RUPTURE DES APPUIS OU DU TOIT D'UNE CAVITÉ SOUTERRAINE, RUPTURE QUI SE PROPAGE JUSQU'EN SURFACE DE MANIÈRE PLUS OU MOINS BRUTALE, ET QUI DÉTERMINE L'OUVERTURE D'UNE EXCAVATION GROSSIÈREMENT CYLINDRIQUE. CE PHÉNOMÈNE PEUT ÊTRE PONCTUEL OU GÉNÉRALISÉ ET DANS CE CAS CONCERNER DES SUPERFICIES DE PLUSIEURS HECTARES. S'IL EST PONCTUEL, IL SE TRADUIT PAR LA CRÉATION DE FONTIS PLUS OU MOINS IMPORTANTS, DONT LE DIAMÈTRE EST GÉNÉRALEMENT INFÉRIEUR À CINQUANTE MÈTRES.

ORIGINES DU PHÉNOMÈNE

LES PARAMÈTRES NATURELS INFLUENÇANT:

LA GÉOLOGIE : NATURE DES COUCHES.

L'HYDROGÉOLOGIE : CIRCULATION D'EAU AU SEIN DES COUCHES.

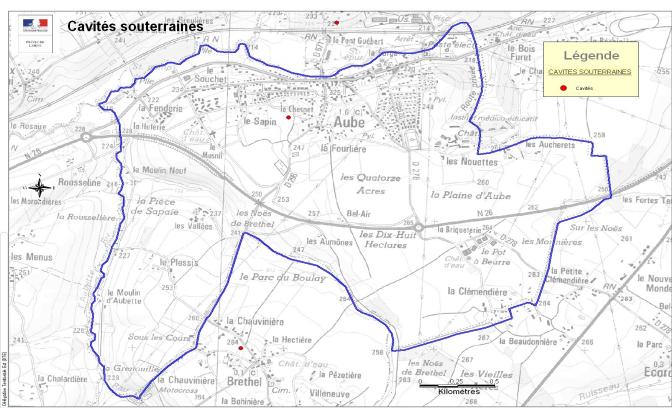
LES PARAMÈTRES ANTHROPIQUES

LES CAVITÉS SOUTERRAINES : L'EXPLOITATION DE MATÉRIAUX DU SOUS-SOL.

LES MARNIÈRES : EXPLOITATION DE LA CRAIE.

LES SAPES DE GUERRE SONT DES GALERIES CREUSÉES LORS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

QUELQUES SOIENT LEUR NATURE (NATURELLES OU ANTHROPIQUES), LES CAVITÉS SONT LA PLUPART DU TEMPS TRÈS DIFFICILES À LOCALISER. LES MARNIÈRES PAR EXEMPLE SONT EXPLOITÉES DEPUIS L'ÉPOQUE GAULOISE. AINSI, NOUS NE CONNAISSEONS NI LEUR NOMBRE NI LEUR LOCALISATION, D'AUTANT PLUS QUE SOUMISES À L'IMPÔT DEPUIS MOITIÉ DU XIXE SIÈCLE UN CERTAIN NOMBRE D'EXPLOITATIONS SE SONT POURSUITES DE FAÇON OCCULTE.

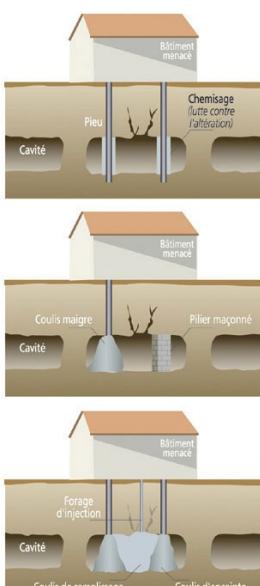


DES EXEMPLES DE PROTECTION:

DEUX MÉTHODES DE PROTECTION PEUVENT ÊTRE ENVISAGÉES:

LA PROTECTION ACTIVE CONSISTE ICI À SOUTENIR ET À CONSOLIDER LES CAVITÉS (RÉALISATION DE PILIERS EN MAÇONNERIE, DANS LES CAVITÉS ACCESSIBLES, OU L'INJECTION DE COULIS, ETC.).

LA PROTECTION PASSIVE VISE À RENFORCER LES STRUCTURES DES CONSTRUCTIONS MENACÉES.



*Source prim.net:
Exemple de mesure
de protection d'un
bâtiment.*

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN GLISSEMENT DE TERRAIN

QU'EST CE QU'UN GLISSEMENT DE TERRAIN?

IL S'AGIT DU DÉPLACEMENT LENT D'UNE MASSE DE TERRAIN COHÉRENTE LE LONG D'UNE SURFACE DE RUPTURE. LES VITESSES D'AVANCEMENT DU TERRAIN PEUVENT VARIER JUSQU'À ATTEINDRE QUELQUES DÉCIMÈTRES PAR AN. LORSQU'IL Y A RUPTURE, CES VITESSES PEUVENT ATTEINDRE QUELQUES MÈTRES PAR JOUR DURANT LA PÉRIODE LA PLUS ACTIVE.

ORIGINES DU PHÉNOMÈNE

LES PARAMÈTRES NATURELS INFLUENÇANT:

LA GÉOLOGIE : NATURE DES COUCHES, PERMÉABILITÉ, ALTÉRATION.

LA GÉOMORPHOLOGIE : PENTE ET COUVERTURE VÉGÉTALE.

L'HYDROGÉOLOGIE : INFILTRATIONS, CIRCULATION D'EAU EN SURFACE.

LES SÉISMES QUI VIBRER LES ÉLÉMENTS DU SOL.

LES PARAMÈTRES ANTHROPIQUES

LA MODIFICATION DE L'HYDROLOGIE

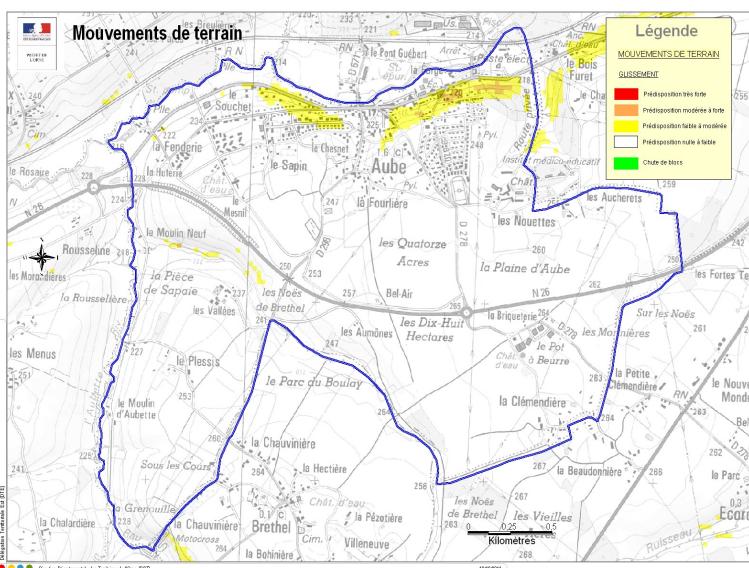
IMPERMÉABILISATION DU SOL, LES REJETS D'EAU, ETC.

MORIFICATION BY RELIEF



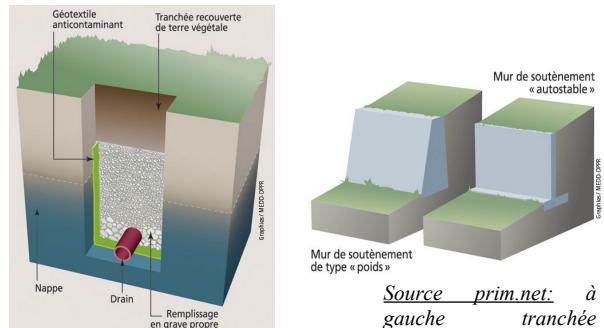
EN CAS DE FORTES PLUIES,
LES INFILTRATIONS D'EAU
DANS LE SOL PEUVENT
ACCENTUER LE RISQUE DE
MOUVEMENT DE TERRAIN ET
DE COULÉE DE BOUE.

Carte de prédisposition mouvements de terrain site de la DREAL Basse Normandie



LES TECHNIQUES DE PROTECTION:

DANS LE CAS DES GLISSEMENTS DE TERRAIN, LES TECHNIQUES ACTIVES SONT PRIVILÉGIÉES AUX MÉTHODES PASSIVES



Source prim.net: à gauche tranchée drainante, ci dessus mur de soutinement

DANS LE CAS DES COULÉES BOUEUSES, LA VÉGÉTALISATION DES VERSANTS PERMET DE RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE MATÉRIAUX MOBILISABLES, ET DONC L'INTENSITÉ DU PHÉNOMÈNE. L'UTILISATION DE VÉGÉTAUX DANS LE CAS DES AUTRES TYPES DE GLISSEMENTS EST À PRÉCONISER AVEC PRUDENCE, CEUX-CI POUVANT ÉGALEMENT AVOIR UN RÔLE NÉFASTE.

QUELQUES RÉDEFINITIONS:

LE TERME DE GLISSEMENT DE TERRAIN, ENGLOBE ÉGALEMENT TROIS AUTRES PHÉNOMÈNES :

LES COULEÉES BOUEUSES : MISE EN MOUVEMENT DE MATERIAUX À L'ÉTAT VISQUEUX

**LE FLUAGE : MOUVEMENT LENT ET
IRRÉGULIER SUR DES PENTES
FAIBLES. IL AFFECTE
ESSENTIELLEMENT LES ARGILES ET
ENTRAÎNE DES TASSEMENTS
LOCIAUX**

LA SOLIFLUXION : PHÉNOMÈNE D'ÉCOULEMENT DES SOLS EN SURFACE SUR DES PENTES TRÈS

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN ÉBOULEMENT ET CHUTE DE PIERRES ET DE BLOCS

LE PHÉNOMÈNE:

L'ÉVOLUTION NATURELLE DES FALAISES ET DES VERSANTS ROCHEUX ENGENDRE DES CHUTES DE PIERRES ET DE BLOCS OU DES ÉBOULEMENTS EN MASSE. LES BLOCS ISOLÉS REBONDISSENT OU ROULENT SUR LE VERSANT, TANDIS QUE DANS LE CAS DES ÉBOULEMENTS EN MASSE, LES MATÉRIAUX « S'ÉCROULENT » À GRANDE VITESSE SUR UNE TRÈS GRANDE DISTANCE. LA FORTE INTERACTION ENTRE LES ÉLÉMENS REND LA PRÉVISION DE LEURS TRAJECTOIRES ET REBONDS COMPLEXE, ET DONC LEUR MODÉLISATION DIFFICILE

ORIGINES DU PHÉNOMÈNE

LES PARAMÈTRES NATURELS INFLUENÇANT :
LA GÉOLOGIE : NATURE DES COUCHES ET LEUR PERMÉABILITÉ.
L'HYDROGÉOLOGIE : CIRCULATION D'EAU AU SEIN DES COUCHES ET ALTERNANCE GEL DÉGEL.
LES SÉISMES QUI VIBRER LES ÉLÉMENS DU SOL.

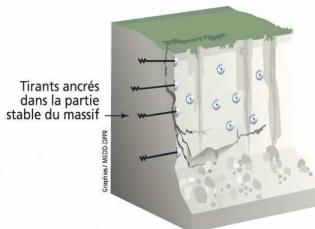
LES PARAMÈTRES ANTHROPIQUES
LA MODIFICATION DE L'HYDROLOGIE : IMPERMÉABILISATION DU SOL, LES REJETS D'EAU, LE RABATTEMENT DES NAPPES PAR POMPAGE, AINSI QUE LES CANALISATIONS SOUTERRAINES CASSÉES.
L'INFLUENCE DES TRAVAUX : RAIDISSEMENT DE LA PENTE CONDUISANT, UTILISATION D'EXPLOSIFS POUR LES TRAVAUX, ETC.

QUELQUES DÉFINITIONS:

CHUTES DE PIERRES : VOLUME INFÉRIEUR À 1 m³.
CHUTES DE BLOCS : VOLUME SUPÉRIEUR À 1 m³.
ÉBOULEMENTS EN MASSE : VOLUME POUVANT ATTEINDRE PLUSIEURS MILLIONS DE MÈTRES CUBES.
LE PENDAGE CARACTÉRISE L'INCLINAISON DES COUCHES DU SOL PAR RAPPORT À L'HORIZONTALE.

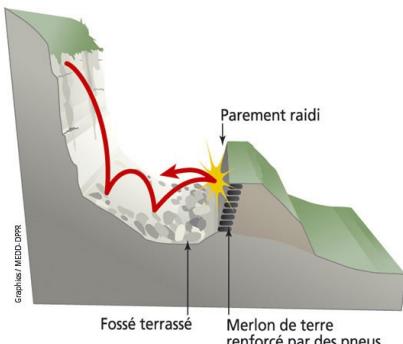
LES TECHNIQUES DE PROTECTION:

LA PROTECTION ACTIVE VISE À EMPÊCHER LES BLOCS ET ÉCAILLES DE SE DÉTACHER



PRINCIPE DE LA PROTECTION PAR ANCRAGE DU ROCHER

LA PROTECTION PASSIVE CONSISTE ESSENTIELLEMENT À INTERPOSER UN « ÉCRAN » ENTRE LE MASSIF ROCHEUX ET LES ENJEUX



POUR LES HABITATIONS, DES **DISPOSITIONS CONSTRUCTIVES** PEUVENT ÊTRE PRISES, TELLES QUE LE RENFORCEMENT DE LA FAÇADE EXPOSÉE OU DU TOIT, MAIS IL RESTE PRÉFÉRABLE D'ÉVITER TOUTE CONSTRUCTION DANS LES ZONES EXPOSÉES.

DES MÉTHODES DE **PROTECTION À COURT TERME** EXISTENT, TELLE QUE LA PURGE DES PAROIS. RÉALISÉE MANUELLEMENT OU PAR MINAGE, ELLE NÉCESSITE UNE MAÎTRISE POUSSÉE DES OPÉRATIONS POUR ÉVITER DE DÉSTABILISER DAVANTAGE LES BLOCS DE LA PAROI TRAITÉE.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

> L'ALERTE



MESSAGE DIFFUSÉ SUR
L'ENSEMBLE DE LA
COMMUNE, DES RADIOS
LOCALES ET LA
TÉLÉVISION



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES
INFORMATIONS RADIOS ET
TÉLÉVISÉES.

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS,
DES MODES D'ALERTE ET DES
CONSIGNES DE SAUVEGARDE

SIGNALER AUX AUTORITÉS TOUTE
ALTÉRATION MANIFESTE DU SOL

SIMULER ANNUELLEMENT

NE PAS STATIONNER DANS UNE ZONE DE
DANGER

PENDANT:

FUIR

DÈS LES PREMIERS SIGNES, ÉVACUER LES
BÂTIMENTS ET NE PAS REVENIR SUR
SES PAS (SI L'ÉVACUATION EST
IMPOSSIBLE, S'ABRITER SOUS UN
MEUBLE SOLIDE EN S'ÉLOIGNANT DES
FENÊTRES.

APRÈS:

NE PAS ENTRER DANS UN BÂTIMENT
ENDOMMAGÉ

NE PAS S'APPROCHER DE LA ZONE DE
BINISTRE

RESPECTER LES CONSIGNES DES
AUTORITÉS



LES COMPORTEMENTS À ADOPTER LORS D'UN
MOUVEMENT DE TERRAIN SONT TRÈS DIFFÉRENTS
SI LE PHÉNOMÈNE EST À CINÉTIQUE LENTE OU À
CINÉTIQUE RAPIDE. ICI, IL S'AGIT DE
RECOMMANDATIONS LORS DE PHÉNOMÈNE
RAPIDE.

LES BONS RÉFLEXES

En cas d'éboulement ou chutes de pierres



RENTREZ
RAPIDEMENT
DANS LE
BÂTIMENT LE
PLUS PROCHE



ABRIZTEZ-
VOUS SOUS
UN MEUBLE
SOLIDE



COUPEZ
L'ÉLECTRICITÉ
ET LE GAZ



ELOIGNEZ-
VOUS DE LA
ZONE DE
DANGER



RESPECTEZ
LES
CONSIGNES
DES
AUTORITÉS



ELOIGNEZ-
VOUS DES
BÂTIMENTS,
PYLÔNES,
ARBRES...



N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE

LES RISQUES TECHNOLOGIQUES

LE RISQUE INDUSTRIEL

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES(TMD)

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES(TMR)

LE RISQUE RUPTURE DE CANALISATION DE GAZ

LE RISQUE POLLUTIONS DIVERSES

LE RISQUE DECOUVERTE D'ENGIN DE GUERRE

LE RISQUE INDUSTRIEL

QU'EST CE QUE LE RISQUE INDUSTRIEL?

LE RISQUE INDUSTRIEL MAJEUR EST UN ÉVÈNEMENT ACCIDENTEL SE PRODUISANT SUR UN SITE INDUSTRIEL ET ENTRAÎNANT DES CONSÉQUENCES IMMÉDIATES GRAVES POUR LE PERSONNEL, LES POPULATIONS AVOISINANTES, LES BIENS ET L'ENVIRONNEMENT.

MANIFESTATION DU RISQUE INDUSTRIEL...

LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DU RISQUE INDUSTRIEL SONT:

- *L'INCENDIE PAR INFLAMMATION D'UN PRODUIT AU CONTACT D'UN AUTRE, D'UNE FLAMME OU D'UN POINT CHAUD, AVEC RISQUE DE BRULURE ET D'INTOXICATION PAR LES FUMÉES;*
- *L'EXPLOSION D'UN PRODUIT OU D'UN MÉLANGE DE PRODUIT... AVEC RISQUE DE TRAUMATISMES DIRECT OU PAR L'ONDE DE CHOC;*
- *LA DISPERSION DANS L'AIR, L'EAU OU LE SOL DE PRODUITS DANGEREUX AVEC TOXICITÉ PAR INHALATION, INGESTION OU CONTACT.*

CES MANIFESTATIONS PEUVENT ÊTRE ASSOCIÉES.

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

Compte tenu de l'implantation du site RTE à Aube, route de Paris, et de la proximité du site de Boisthorel (sur la commune de Rai), on peut considérer un risque industriel potentiel.



Usine KME (Boisthorel) à Rai, source Internet

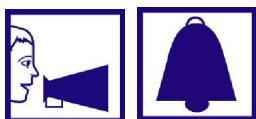


Site RTE à Aube, source RTE

ERDF A ÉLABORÉ EN 2011, UN GUIDE SPÉCIFIQUE DÉDIÉ AUX ÉLUS. CE DOCUMENT PRÉSENTE LES DIRECTIVES EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES.

LE RISQUE INDUSTRIEL

> L'ALERTE



MESSAGE DIFFUSÉ SUR
L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
RADIOS ET TV



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES
INFORMATIONS RADIOS ET
TÉLÉVISÉES.

**PRINCIPALES DISPOSITIONS PRISES DANS LE CADRE
DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA
LÉGISLATION RELATIVE AUX INSTALLATIONS CLASSÉES
SONT:**

→ LES PLANS D'OPÉRATION INTERNE (POI),
ÉLABORÉS PAR CHACUN DES ÉTABLISSEMENTS,
DÉFINISSENT LES MOYENS INTERNES À METTRE EN
ŒUVRE EN CAS D'ACCIDENT;

→ LES PLANS PARTICULIERS D'INTERVENTION (PPI),
ÉTABLIS PAR LE PRÉFET, DÉTERMINENT
L'ORGANISATION DES SECOURS MIS EN ŒUVRE LORS
DE SINISTRES SUSCEPTIBLES DE DÉBORDEMENT DE
L'ENCEINTE DE L'ÉTABLISSEMENT.

MALGRÉ CES MESURES DE PRÉVENTION ADOPTÉES,
UN ACCIDENT GRAVE NE PEUT ÊTRE ÉCARTÉ, MÊME SI
LA FRÉQUENCE EST FAIBLE. L'ORGANISATION DES
SECOURS S'EFFECTUE SOUS LA DIRECTION DU PRÉFET
AFIN D'ASSURER LA PROTECTION DE LA POPULATION,
DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT.

IL EST donc important que toute personne

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS,
DES MODES D'ALERTE ET DES
CONSIGNES DE SAUVEGARDE

PENDANT:

SE METTRE À L'ABRI DANS UN LOCAL

FERMER PORTES ET FENÈTRES ET
BOUCHER LES ARRIVÉES D'AIR

ÉCOUTER LA RADIO ET SUIVRE LES
CONSIGNES

NE TÉLÉPHONER QU'EN CAS D'URGENCE

NE PAS FUMER ET ÉTEINDRE TOUTE
FLAMME NUE

NE PAS ALLER CHERCHER LES ENFANTS À
L'ÉCOLE

APRÈS:

AÉRER LE LOCAL DE CONFINEMENT ET
SORTIR QU'EN FIN D'ALERTE OU SUR
ORDRE D'ÉVACUATION

CONSULTER UN MÉDECIN EN CAS DE
DOUTE (IRRITATION,...)

LES BONS RÉFLEXES



RENTREZ
RAPIDEMENT
DANS LE
BÂTIMENT EN
DUR LE PLUS



FERMEZ ET
CALFEUTREZ
PORTES,
FENÈTRES,
VENTILATION



ÉCOUTEZ LA
RADIO POUR
CONNAÎTRE
LES
CONSIGNES



NE FUMEZ
PAS ET
EVITEZ LES
ÉTINCELLES



N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS
À L'ÉCOLE



NE
TÉLÉPHONEZ
PAS, LIBÉREZ
LA LIGNE
POUR
LES SECOURS

LE RISQUE « ACCIDENT FERROVIAIRE »

DES DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES DU PLAN ORSEC DANS LE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE SONT PRÉVUES : UN PLAN DE
SECOURS SPÉCIALISÉ A ÉTÉ ÉLABORÉ PAR LA PRÉFECTURE
(ARRÉTÉ DU 13.06.2006).



Gare de Rai-Aube

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

QU'EST CE QUE LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES ?

CE RISQUE EST CONSÉCUTIF À UN ACCIDENT SE PRODUISANT LORS DU TRANSPORT, PAR VOIE ROUTIÈRE, FERROVIAIRE, AÉRIENNE OU PAR CANALISATION.

LE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES NE CONCERNE PAS QUE LES PRODUITS HAUTEMENT TOXIQUES, EXPLOSIFS OU POLLUANTS. TOUTES LES PRODUITS DONT NOUS AVONS RÉGULIÈREMENT BESOIN, COMME LES CARBURANTS, LE GAZ OU LES ENGRAIS, PEUVENT, EN CAS D'ÉVÈNEMENT, PRÉSENTER DES RISQUES POUR LA POPULATION OU L'ENVIRONNEMENT.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS DU RISQUE :

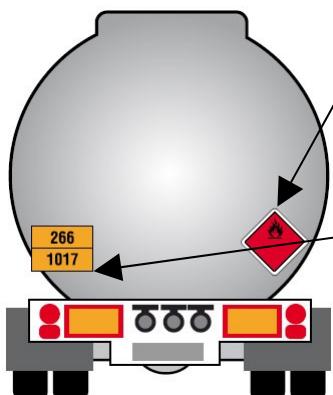
- L'EXPLOSION
- L'INCENDIE
- LE NUAGE TOXIQUE
- LA POLLUTION (AIR/EAU/SOL)

Accident spectaculaire dans le Sud-Est



LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

LES ACCIDENTS DE TMD PEUVENT SE PRODUIRE PRATIQUEMENT N'IMPORTE OÙ DANS LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE. ON NOTE CEPENDANT QUE LA DÉVIATION DE L'AIGLE (AXE ROUTIER RD926) SUPPORTE UN TRAFIC IMPORTANT NOTAMMENT DES POIDS LOURDS.



Source : www.macon.fr

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT...

→ IDENTIFIER LE SYMBOLE DU DANGER
EXEMPLE CI-CONTRE

→ RELEVER LES NUMÉROS APPOSÉS SUR UNE PLAQUETTE ORANGE À L'AVANT ET À L'ARRIÈRE DU VÉHICULE, ILS PERMETTENT D'IDENTIFIER LE PRODUIT TRANSPORTÉ.

EXEMPLE CI-CONTRE :

- **LE NUMÉRO DU HAUT EST LE CODE DE DANGER** : IL PERMET D'ÉVALUER RAPIDEMENT LES RISQUES PRÉSENTÉS PAR LA SUBSTANCE TRANSPORTÉE PAR EXEMPLE, 266 SIGNIFIE ÉMANATION DE GAZ TRÈS TOXIQUE.

- **LE NUMÉRO DU BAS EST LE NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA MATIÈRE.**

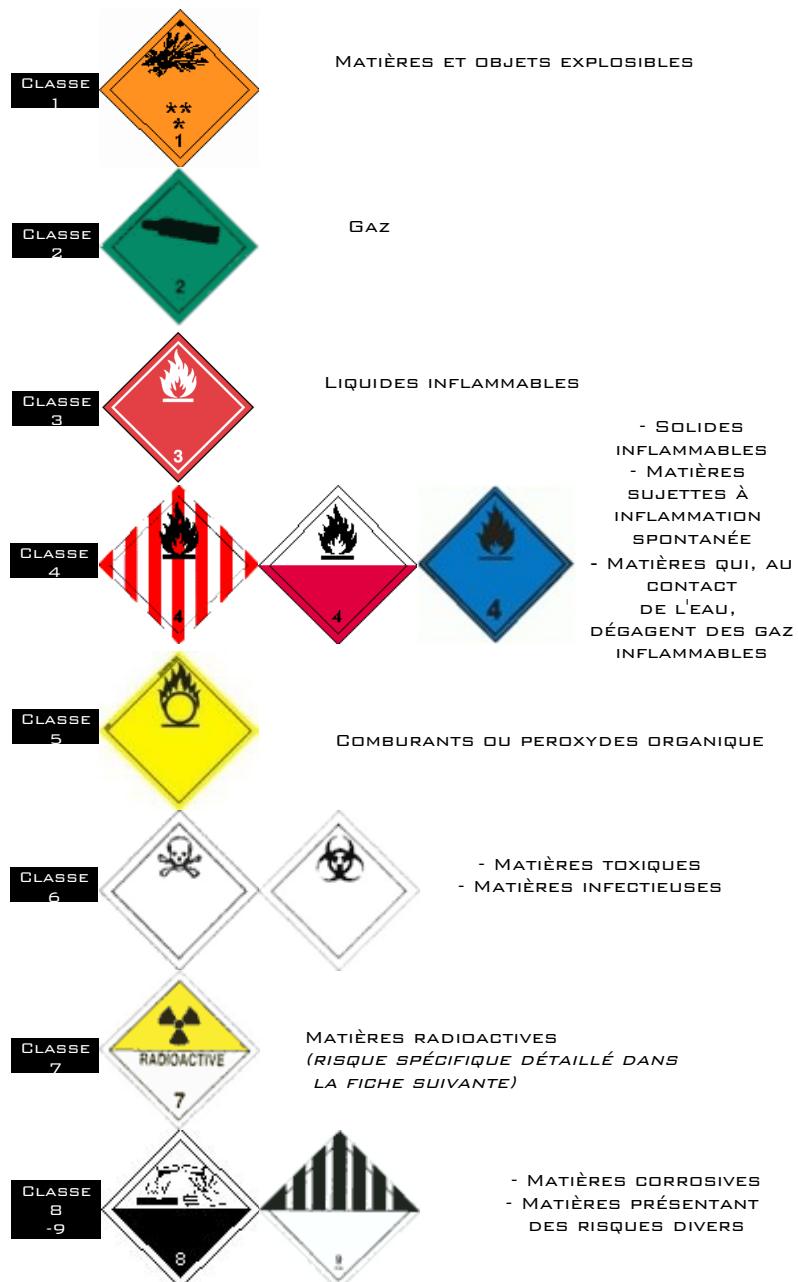
LES MOYENS DE LA COMMUNE:

LA COMMUNE POUVANT ÊTRE IMPACTÉE DANS SA TOTALITÉ, IL N'EXISTE PAS DE MOYENS SPÉCIFIQUES POUR FAIRE FACE À CE TYPE D'ÉVÈNEMENT. CEPENDANT, LA COMMUNE DISPOSE DE MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS SUFFISANTS POUR ASSURER LA SAUVEGARDE DES BIENS, DES PERSONNES, AINSI QUE POUR DÉGAGER LES ÉVENTUELS OBSTACLES EN BORDURE DE ROUTE.

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES (TMD)

LES SYMBOLES DE DANGER

Source : Site internet Wikipédia



QUE FAIRE ?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

SAVOIR IDENTIFIER UN CONVOI DE MATIÈRES DANGEREUSES : PLAQUES ET PICTOGRAMMES

PENDANT:

S'ÉLOIGNER DU SITE POUR DONNER L'ALERTE EN Étant LE PLUS PRÉCIS POSSIBLE

NE PAS FUMER

NE PAS DÉPLACER LES VICTIMES (SAUF EN CAS D'INCENDIE)

EN CAS DE NUAGE TOXIQUE, SE DÉPLACER EN SUivant UN AXE PERPENDICULAIRE AU VENT ET SE METTRE À L'ABRI DANS UN BÂTIMENT

OBÉIR AUX CONSIGNES DES SERVICES DE SECOURS

NI FLAMME, NI ÉTINCELLE POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'EXPLOSION
S'ENFERMER DANS UN LOCAL CLOS

APRÈS:

AÉRER L'HABITATION DÈS QUE LA RADIO ANNONCE LA FIN DE L'ALERTE

CONSULTER UN MÉDECIN EN CAS DE DOUBTS (IRRITATION, MAUX DE TÊTE)

LES BONS RÉFLEXES



RENTREZ RAPIDEMENT DANS LE BÂTIMENT EN DUR LE PLUS PROCHE



FERMEZ ET CALFEUTREZ PORTES, FENÊTRES, VENTILATION



ECOUTEZ LA RADIO POUR CONNAÎTRE LES CONSIGNES



NE FUMEZ PAS ET EVITEZ LES ÉTINCELLES



N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE



NE TÉLÉPHONEZ PAS, LIBÉREZ LA LIGNE POUR LES SECOURS

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES (TMR)



QU'EST CE QUE LE TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES ?

CE RISQUE EST SPÉCIFIQUE AU TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES.

UNE SUBSTANCE RADIOACTIVE EST UNE SUBSTANCE QUI CONTIENT DES RADIONUCLÉIDES, NATURELS OU ARTIFICIELS, DONT L'ACTIVITÉ OU LA CONCENTRATION JUSTIFIE UN CONTRÔLE DE RADIOPROTECTION.

UNE MATIÈRE RADIOACTIVE EST UNE SUBSTANCE RADIOACTIVE POUR LAQUELLE UNE UTILISATION ULTÉRIEURE EST PRÉVUE OU ENVISAGÉE, LE CAS ÉCHÉANT APRÈS TRAITEMENT.

LE TRANSPORT DE CERTAINES MATIÈRES RADIOACTIVES PRÉSENTE DES RISQUES PARTICULIERS CAR LES MATIÈRES CIRCULENT AU PLUS PRÈS DU PUBLIC.

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

LE DÉPARTEMENT DE L'ORNE EST CONCERNÉ PAR LE TRANSPORT ROUTIER DE MATIÈRES RADIOACTIVES. LES TRANSPORTS SE CARACTÉRISENT PAR UN TONNAGE SIGNIFICATIF DE PRODUITS ISSUS DU RETRAITEMENT, TRANSPORTÉS VERS LES USINES DE FABRICATION DE COMBUSTIBLE.

DE NOMBREUX TRANSPORTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONCERNANT LES SOURCES LIÉES À L'ACTIVITÉ MÉDICALE OU INDUSTRIELLE (APPAREILS DE MÉTROLOGIE OU DE CONTRÔLE). CES TRANSPORTS S'EFFECTUENT ESSENTIELLEMENT PAR ROUTE, A PRIORI SUR TOUT LE RÉSEAU.

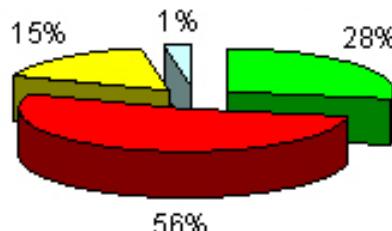


Colis de transport de combustibles irradiés

LES CONSÉQUENCES DE LA RADIOACTIVITÉ SUR LA SANTÉ SONT COMPLEXES...

LE RISQUE POUR LA SANTÉ DÉPEND DE L'INTENSITÉ DU RAYONNEMENT, LA DURÉE D'EXPOSITION ET DU TYPE DE TISSU CONCERNÉ.

RÉPARTITION DES TRANSPORTS DE MATIÈRES RADIOACTIVES PAR TYPES D'UTILISATION



- Médical
- Industrie civile
- Cycle du nucléaire
- Recherche civile et nucléaire

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES (TMR)

UN PEU D'HISTOIRE...

LE TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES N'EST PAS UNE ACTIVITÉ RÉCENTE.

DEPUIS LE DÉBUT DU XIXE SIÈCLE, L'URANIUM EST TRANSPORTÉ POUR PARTICIPER À LA FABRICATION D'ÉMAUX ET DE PORCELAINES.

AVEC LA MAÎTRISE DES APPLICATIONS DE LA RADIOACTIVITÉ ARTIFICIELLE ET DE L'ÉNERGIE DE FISSION, DANS LES ANNÉES 1960, LE VOLUME DE MATIÈRES RADIOACTIVES TRANSPORTÉES S'EST CONSIDÉRALEMENT ACCRU.

LE NOMBRE DE COLIS DE MATIÈRES RADIOACTIVES TRANSPORTÉS CHAQUE ANNÉE DANS LE MONDE, POUR LES BESOINS DE L'INDUSTRIE, NUCLÉAIRE OU NON, DU SECTEUR MÉDICAL ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EST ESTIMÉ À ENVIRON 10 MILLIONS, CE QUI PRÉSENTE MOINS DE 2% DE L'ENSEMBLE DES COLIS DE MATIÈRES

Exemples de produits radioactifs



Source : www.irsn.fr

QUE FAIRE?

AVANT:

S'INFORMER DES RISQUES ENCOURUS, DES MODES D'ALERTE ET DES CONSIGNES DE SAUVEGARDE

SAVOIR IDENTIFIER UN CONVOI DE MATIÈRES RADIOACTIVES

PENDANT:

S'ÉLOIGNER DU SITE POUR DONNER L'ALERTE EN Étant LE PLUS PRÉCIS POSSIBLE

NE PAS FUMER

NE PAS DÉPLACER LES VICTIMES (SAUF EN CAS D'INCENDIE)

OBÉIR AUX CONSIGNES DES SERVICES DE SECOURS

NI FLAMME, NI ÉTINCELLE POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'EXPLOSION

S'ENFERMER DANS UN LOCAL SIC

APRÈS:

AÉRER L'HABITATION DÈS QUE LA RADIO ANNONCE LA FIN DE L'ALERTE

CONSULTER UN MÉDECIN EN CAS DE DOUTES (IRRITATION, CÉPHALÉES)

LES BONS RÉFLEXES



RENTREZ
RAPIDEMENT
DANS LE
BÂTIMENT EN
DUR LE PLUS
PROCHE



FERMEZ ET
CALFEUTREZ
PORTES,
FENÊTRES,
VENTILATION



ÉCOUTEZ LA
RADIO POUR
CONNAÎTRE
LES
CONSIGNES



NE FUMEZ PAS
ET EVITEZ LES

N'ALLEZ PAS
CHERCHER
VOS ENFANTS À
L'ÉCOLE



NE
TÉLÉPHONEZ
PAS, LIBÉREZ
LA LIGNE POUR
LES
SECOURS

LE RISQUE RUPTURE DE CANALISATION DE GAZ

COMMENT SE MANIFESTE CE RISQUE?

LES RISQUES LIÉS À LA PRÉSENCE DE GAZ SONT DE TROIS TYPES, LE RISQUE D'**ANOXIE** (MANQUE D'OXYGÈNE), LE RISQUE **TOXIQUE** (PRÉSENCE D'UN GAZ TOXIQUES POUR L'HOMME) ET LE RISQUE **EXPLOSIF** (PRÉSENCE D'UN MÉLANGE EXPLOSIF).

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL REGROUPE L'ENSEMBLE DES CANALISATIONS, QUI ASSURE L'ACHEMINEMENT DU GAZ NATUREL VERS LES CLIENTS FINAUX.

LE RÉSEAU REPRÉSENTE AUJOURD'HUI **188 637 KM DE CANALISATIONS** DESSERVANT **9 265 COMMUNES** RACCORDEES ET COUVRANT **77 % DE LA POPULATION FRANÇAISE**.

GRDF EST CHARGÉ DE SA CONSTRUCTION, DE SON EXPLOITATION ET DE SON DÉVELOPPEMENT, EN GARANTISSANT SA PERFORMANCE INDUSTRIELLE ET ÉCONOMIQUE EN TOUTE NEUTRALITÉ.



Source :
www.grdf.fr

CAUSES DES ACCIDENTS DE CANALISATION DE GAZ :

ON RECENSE SIX CATÉGORIES DE CAUSES

- AGGRESSION EXTERNE

POUR LA PLUPART, DES ACTIVITÉS DE TIERS AVEC DES ENGINS MÉCANIQUES, CONSTITUENT UNE DES CAUSES MAJEURES DES DÉFAILLANCES SUR LES CANALISATIONS DE GAZ.

- CORROSION

SOUVENT TOUTE SES FORMES, EST UNE AUTRE CAUSE MAJEURE D'ACCIDENTS, NOTAMMENT POUR LES RÉSEAUX VIEILLISSANT.

- DÉFAUT DE CONSTRUCTION OU DÉFAILLANCE DE MATÉRIEL OU MÉCANIQUE

- MOUVEMENT DE TERRAIN OU RISQUE NATUREL EN GÉNÉRAL

- ERREUR OPÉRATIONNELLE

- AUTRES ET CAUSES INCONNUES

A NOTER QUE LES RÉSEAUX GRDF SONT CONNUS DE LA COMMUNE

Source :
DRIRE
Picardie



Chantier de pose d'une canalisation de transport de gaz.



Source :
Internet

Intervention
d'un technicien
GrDF

LE RISQUE RUPTURE DE CANALISATION DE GAZ

> L'ALERTE

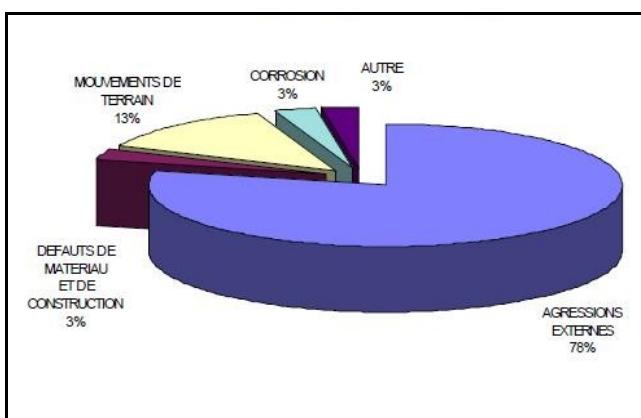
LA PRÉSENCE D'UNE ODEUR SUSPECTE POUVANT PRÉSAGER UNE FUITE DE GAZ NE DOIT PAS RESTER SANS ACTION.



Source : www.grdf.fr

Incidents (canalisations enterrées) avec rupture de 1970 à 2003

Répartition par cause de dommage



Source : Gaz de France

QUE FAIRE ?

PENDANT:

DEUX CAS SONT À ENVISAGER :

→ SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE GAZ CHEZ VOUS

VÉRIFIEZ VOS APPAREILS (BRÛLEURS DE LA CUISINIÈRE, FUITE...)

SI TOUT EST NORMAL MAIS QUE L'ODEUR PERSISTE :

NE PROVOQUEZ NI FLAMMES, NI ÉTINCELLES
OUVREZ LES FENÊTRES
FERMEZ L'ARRIVÉE DU GAZ
QUITTEZ LES LIEUX ET APPElez LES POMPIERS UNE FOIS À L'EXTÉRIEUR 18 OU 112

→ SI VOUS ÊTES DANS LA RUE ET CONSTATEZ LA PRÉSENCE D'UNE ODEUR SUSPECTE OU D'UNE FUITE

ELOIGNEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT

CONTACTEZ LE 18 OU 112

INVITEZ LES AUTRES PERSONNES PRÉSENTES À S'ÉLOIGNER

**SERVICE D'URGENCE DE GRDF :
0810.433.061**

UNE FOIS ALERTÉS, LES POMPIERS VONT :

▪ DÉPÉCHER UNE ÉQUIPE SUR LES LIEUX POUR METTRE EN PLACE UN PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ

▪ INFORMER LES SERVICES D'URGENCE DE GRDF (GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE) QUI ÉVALUERONT LA SITUATION ET PROCÉDERONS À LA RÉPARATION.

LES BONS RÉFLEXES



CONSULTEZ LE SITE GRDF.FR



CONTACTEZ LES POMPIERS



FUYEZ IMMÉDIATEMENT LA ZONE SUSPECTE



FERMEZ L'ARRIVÉE DU GAZ SI L'ODEUR PROVIENT DE CHEZ VOUS

ON DISTINGUERA POUR CE TYPE DE RISQUE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET LA POLLUTION DES EAUX.

QU'EST CE QU'UNE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ?

SELON L'ARTICLE L220-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT, « CONSTITUE UNE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE L'INTRODUCTION PAR L'HOMME, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DANS L'ATMOSPHÈRE ET LES ESPACES CLOS, DE SUBSTANCES AYANT DES CONSÉQUENCES PRÉJUDICIALES DE NATURE À METTRE EN DANGER LA SANTÉ HUMAINE, À NUIRE AUX RESSOURCES BIOLOGIQUES ET AUX ÉCOSYSTÈMES, À INFLUER SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, À DÉTÉRIORER LES BIENS MATÉRIELS, À PROVOQUER DES NUISANCES OLFACTIVES EXCESSIVES ».

EN DEHORS D'UN ÉVÈNEMENT ACCIDENTEL, LES ÉPISODES DE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE SONT SAISONNIERS. ON DIFFÉRENCE AINSI LA POLLUTION HIVERNALE DE LA POLLUTION ESTIVALE.



Pollution atmosphérique à Santiago, Chili
Source : onoci.net



Source : internet

QU'EST CE QU'UNE POLLUTION DES EAUX ?



Habitat remarquable dans l'Orne
Source : www.ddaf61.agriculture.gouv.fr



Brochet Juvénile
Source : www.ddaf61.agriculture.gouv.fr

ON PARLERA DES EAUX DE SURFACE (RIVIÈRES, LAC...) ET SOUTERRAINES (NAPPES...). UN MILIEU AQUATIQUE EST DIT POLLué LORSQUE SON ÉQUILIBRE A ÉTÉ MODIFIé PAR L'APPORT EN QUANTITéS TROP IMPORTANTES SOIT DE SUBSTANCES PLUS OU MOINS TOXIQUES, D'ORIGINE NATURELLE OU ISSUES D'ACTIVITéS HUMAINES, SOIT ENCORE D'EAUX TROP CHAUDES.

CES POLLUTIONS PEUVENT ENTRAÎNER DIVERS TYPES DE NUISANCES :

- AUGMENTER LA MORTALITé DE CERTAINES ESPèCES ANIMALES OU VÉGÉTALES JUSQU'à PARFOIS LES FAIRE DISPARAÎTRE
- ALTéRER LEURS CAPACITéS PHYSIOLOGIQUES
- DÉTÉRIORER LA QUALITé DE L'EAU AU POINT DE LA RENDRE IMPROPRE À CERTAINS USAGES, COMME L'ALIMENTATION HUMAINE.

IL Y A GRANDS NOMBRES DE POLLUTIONS POSSIBLES, DONT LES POLLUTIONS MÉTALLIQUES, RADIOACTIVES, THERMIQUES, ACIDES, PESTICIDES...

LES RISQUES SUR LA COMMUNE

DANS L'ORNE, ON PARLERA NOTAMMENT DE POLLUTION PAR LES NITRATES D'ORIGINE AGRICOLE.

LA COMMUNE D'AUBE N'EST PAS COMPRISE DANS LA ZONE VULNÉRABLE DU ZONAGE DU 4ÈME PROGRAMME DIRECTIVE NITRATE ÉTABLI PAR LA DDT ([HTTP://ORNE.GOUV.FR](http://ORNE.GOUV.FR)). VOIR CARTE.

ELLE EST ÉGALEMENT INCLUSE DANS UNE ZONE À FORTE CHARGE AZOTÉE (ZFCA) QUI INTERDIT NOTAMMENT D'IMPORTER DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE PROVENANT DES AUTRES CANTONS.

L'OBJECTIF EST D'ASSURER LA PROTECTION DES EAUX SUPERFICIELLES ET SOUTERRAINES AINSI QUE DE PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES.

RECONNAÎTRE UNE EAU POLLUÉE ...

IL EST DIFFICILE DE DÉCELER RAPIDEMENT UNE POLLUTION DES EAUX. NÉANMOINS, LE CHANGEMENT D'ASPECT DE L'EAU PEUT ÊTRE UN SIGNE :

- EN SURFACE : TACHES HUILEUSES, PLAQUES GRASSES, ODEUR PARTICULIÈRE, POISSONS MORTS...
- DANS LE FOND DE LA RIVIÈRE : DÉPÔT, POISSONS MORTS ET PEU D'ODEUR
- L'ASPECT GLOBAL DE L'EAU EST INHABITUEL : L'EAU RESTE TRANSPARENTE MAIS A UNE COULEUR ET/OU ODEUR ANORMALE. L'EAU PEUT ÊTRE RECOUVERTE DE MOUSSE CE QUI PROVOQUE LA MORT DES POISSONS PAR ASPHYXIE.

CETTE RECONNAISSANCE EST IMPORTANTE POUR INDiquer AU SECOURS L'ORIGINE POSSIBLE, L'ASPECT DE L'EAU, L'ÉVOLUTION DE LA POLLUTION.

QUE FAIRE?

PENDANT:

DANS LE CAS D'UNE

* POLLUTION ATMOSPHERIQUE

IL EST RECOMMANDÉ AUX PERSONNES SENSIBLES * :

ÉVITER TOUTE ACTIVITÉ SPORTIVE OU PHYSIQUE INTENSE (AUGMENTANT LE VOLUME D'AIR ET POLLUANTS INHALÉS).

NE PAS AGGRAVER LES EFFETS PAR D'AUTRES FACTEURS IRRITANTS (SOLVANTS, FUMÉE DE TABAC)

RESPECTER L'AVIS DU MÉDECIN

ÊTRE VIGILANT PAR RAPPORT À TOUTE AGGRAVATION DE L'ÉTAT DES SUJETS SENSIBLES (TOUX, GÈNE RESPIRATOIRE, IRRITATION)

IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE MODIFIER SES PRATIQUES HABITUELLES, CEPENDANT, IL EST PRIMORDIALE DE LIMITER LES DÉPLACEMENTS EN VOITURE.

* POLLUTION DES EAUX

SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT OU EN CAS DE SUSPICION :

PRÉVENIR LA MAIRIE ET SERVICES DE SECOURS

INDIQUER LIEU DE POLLUTION ET CONSTATATIONS FAITES.

* JEUNES ENFANTS, PERSONNES ÂGÉES, PERSONNES ASTHMATIQUES OU ALLERGIQUES, LES INSUFFISANTS CARDIAQUES OU RESPIRATOIRES CHRONIQUES.

LES BONS RÉFLEXES



INFORMEZ-VOUS
(DDAF...)



PRÉVENEZ LA MAIRIE ET
SERVICES DE SECOURS (CAS
POLLUTION EAU)



ÉVITEZ TOUTE ACTIVITÉ
SPORTIVE OU PHYSIQUE
INTENSE (CAS POLLUTION
ATMOSPHERIQUE)



N'AGGRAVEZ PAS LES EFFETS
D'UNE POLLUTION
ATMOSPHERIQUE (TABAC...)

QU'EST CE QUE LE RISQUE DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE ?

LA DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE TELS QUE LES GRENADES, OBUS, BOMBES, DÉTONATEURS OU MUNITIONS PEUT REPRÉSENTER UN DANGER MORTEL POUR LA OU LES PERSONNES PRÉSENTES SUR PLACE LORSQU'IL Y A MANIPULATION OU TRANSPORT DE CES MUNITIONS ABANDONNÉES ET PLUS PARTICULIÈREMENT CELLES À CHARGE CHIMIQUE.

LES RISQUES SONT LES SUIVANTS :

- EXPLOSION DE L'ENGIN PAR MANIPULATION, CHOC OU CONTACT DE LA CHALEUR,
- INTOXICATION PAR INHALATION, INGESTION OU CONTACT,
- DISPERSION DANS L'AIR DES GAZ TOXIQUES

=> CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE DÉCRET N°95-589 DU 6 MAI 1995 MODIFIÉ, CES MATÉRIELS DE GUERRE SONT CLASSÉS COMME ARMES DE 1^{ÈRE} CATÉGORIE. LEUR TRANSPORT ET LEUR DÉTENTION SONT PAR CONSÉQUENT INTERDIT SOUS PEINE DE SANCTIONS PÉNALES.



Source : Ouest France Juillet 2009
Un dangereux vestige datant des 15 jours de combats lors de la libération de Saint Malo en Aout 1944

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

Nul n'est à l'abri de la découverte d'engins explosifs (du fait notamment des bombardements qui ont touchés L'Aigle et ses environs en 1944).

DÉCOUVERTE D'UN ENGIN SUSPECT

- N'Y TOUCHEZ SURTOUT PAS
- NE LE DÉPLACEZ PAS
- NE CROYEZ PAS QU'IL N'Y EN A QU'UN SEUL
- FAITES UN PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ (50 À 100M)
- AVERTISSEZ IMMÉDIATEMENT LE RESPONSABLE DU SITE, POLICE OU GENDARMERIE

QUE FAIRE ?

SI UN ENGIN DE GUERRE OU UN ENGIN SUSPECT EST DÉCOUVERT...

N'Y TOUCHEZ PAS

INTERDISEZ À QUICONQUE D'Y TOUCHER : C'EST LÀ QUE COMMENCE LE DANGER

MARQUEZ L'EMPLACEMENT DE L'ENGIN PAR UN REPÈRE QUELCONQUE

RECOUVRIR D'HERBE, DE TERRE OU DE BRANCHAGES...

MÉFIEZ-VOUS DU VOISIN QUI A FAIT LA GUERRE ET CROIT TOUT CONNAÎTRE, AINSI QUE LE COLLECTIONNEUR QUI VOUDRAIT VOUS DÉBARRASSER DE L'ENGIN SUSPECT : EN CAS D'ACCIDENT, VOTRE RESPONSABILITÉ POURRAIT ÊTRE ENGAGÉE.

N'ENTERREZ JAMAIS UN OBUS POUR VOUS EN DÉBARRASSER

ALERTEZ LA MAIRIE QUI PRENDRA TOUTES LES MESURES DE SÉCURITÉ QUI S'IMPOSENT ET QUI AVERTIRA LA GENDARMERIE.

APRÈS EXPERTISE, ELLE AVERTIRA LE SERVICE DE PROTECTION CIVILE QUI FERA INTERVENIR LE SERVICE DE DÉMINAGE, SEUL COMPÉTENT EN LA MATIÈRE.

LES BONS RÉFLEXES



NE PAS TOUCHER ET
INTERDIRE À QUICONQUE
D'Y TOUCHER



ALERTEZ
LA MAIRIE ET LE SERVICE
DÉMINAGE

Service de déminage : 02 31 30 66 38

LES RISQUES SANITAIRES

LE RISQUE PANDÉMIE

DÉFINITIONS :

UNE PANDÉMIE EST DÉFINIE COMME LA TRANSMISSION INTERHUMAINE D'UN VIRUS DANS LE TEMPS AVEC OU SANS CONFIRMATION VIROLOGIQUE, ACCOMPAGNÉE D'UN NOMBRE DE CAS GRAVES IMPORTANT ET D'UNE MORTALITÉ.

LA MENACE D'UNE PANDÉMIE GRIPPALE EST LIÉE À L'APPARITION D'UN NOUVEAU VIRUS DE LA GRIPPE NON COUVERT PAR LES VACCINS ACTUELS, AVEC INFECTION HUMAINE.

EXEMPLE : GRIPPE AVIAIRE, GRIPPE A/H1N1 ...

LES RISQUES SUR LA COMMUNE:

CE RISQUE S'ÉTEND SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL ÉTANT DONNÉ QU'IL S'AGIT DE PHÉNOMÈNE LIÉ À LA PROPAGATION DE VIRUS.

LA COMMUNE A DÉJÀ FAIT FACE À CETTE SITUATION FIN 2009 (CAS DE GRIPPE AH1N1 À L'ÉCOLE). DES MOYENS AVAIENT ÉTÉ RAPIDEMENT MIS EN PLACE.

QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

LA PANDÉMIE EST PLUTÔT LIÉE À L'HOMME CONTRAIREMENT À L'ÉPIDÉMIE.

PLUSIEURS PANDÉMIES ONT TOUCHÉ ET TOUCHENT ENCORE L'HUMANITÉ :

* **LA PESTE NOIRE** A FAIT ENVIRON 25 MILLIONS DE MORTS EN EUROPE, ENTRE 1346 ET 1350, ET PROBABLEMENT AUTANT EN ASIE

* **LA GRIPPE ESPAGNOLE** DE 1918 À 1920 A ÉTÉ L'UNE DES PANDÉMIES LES PLUS MORTELLES DE L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ, AVEC DE 20 À 40 MILLIONS DE MORTS.

* **LE VIRUS DE L'IMMUNODÉFICIENCE HUMAINE (VIH)** EST AUJOURD'HUI CONSIDÉRÉ COMME UNE PANDÉMIE APRÈS AVOIR INFECTÉ ENVIRON 40 MILLIONS DE PERSONNES EN 25 ANS

* **LA GRIPPE A (H1N1)** EST CONSIDÉRÉE PAR L'OMS COMME UNE PANDÉMIE ET A ATTEINT LA PHASE 6 DEPUIS LE 11 JUIN 2009.

UNE ÉPIDÉMIE EST LA PROPAGATION RAPIDE D'UNE MALADIE INFECTIEUSE PLUTÔT LIÉE À L'ANIMAL.

(EX: GRIPPE AVIAIRE)

! LE VIRUS DE LA GRIPPE BIEN QUE VIRULENT ET TRÈS CONTAGIEUX N'EST PAS LA SEULE CAUSE D'ÉPIDÉMIE ET DE PANDÉMIE. ELLE PEUT ÊTRE AUSSI ENGENDRÉE PAR :

- PROPAGATION D'UNE MALADIE VECTORIELLE (CHIKUNGUNYA...)
- RÉSURGENCE D'UNE MALADIE DISPARUE, MÉCONNUE VOIRE INCONNUE
- DIFFUSION INTENTIONNELLE D'UN VIRUS (ATTAQUE BIOTERRORISTE)



Virus de la grippe
Source : internet

> INFORMATION / PRÉVENTION



RESTEZ À L'ÉCOUTE DES
INFORMATIONS RADIOS ET TV.

SWEET FM : 98.6 MHz
NORMANDIE FM : 103.6 MHz
FRANCE INFO : 105.5 MHz
FRANCE BLEU BN 102.2 MHz

CONSULTEZ LES AFFICHAGES EN MAIRIE

ON COMpte 6 PHASES D'ALERTE BIEN DÉFINIES
PAR LES AUTORITÉS :

PHASE 1	PAS DE VIRUS CIRCULANT CHEZ L'HOMME
PHASE 2	PAS DE NOUVEAU VIRUS CIRCULANT CHEZ L'HOMME MAIS PRÉSENCE D'UN VIRUS ANIMAL CAUSANT UN DISQUE SUBSTANTIEL DE MALADIE HUMAINE INFECTION HUMAINE PAR UN NOUVEAU VIRUS
PHASE 3	(MAIS SANS TRANSMISSION INTERHUMAINE OU DANS DES CAS ISOLÉS LIÉS À DES CONTACTS RAPPROCHÉS)
PHASE 4	PETITS GROUPEMENTS DE TRANSMISSION INTER HUMAINE LIMITÉS, MAIS EXTENSIONS LOCALISÉES (VIRUS MAL ADAPTÉ AUX HUMAINS)
PHASE 5	LARGES GROUPEMENTS, MAIS TRANSMISSION INTER HUMAINE TOUJOURS LOCALISÉE (LE VIRUS S'ADAPTE À L'HOMME)
PHASE 6	FORTE TRANSMISSION INTERHUMAINE DANS LA POPULATION

► LE PRÉFET MET EN ŒUVRE LES MESURES DU PLAN
PANDÉMIE ET LES CIRCULAIRES D'APPLICATION.

IL INCITE LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES À SE
PRÉPARER, NOTAMMENT POUR CE QUI CONCERNE
L'AIDE DE PROXIMITÉ AUX MALADES ET AUX
PERSONNES ISOLÉES.

LA MAIRIE POSSÈDE UNE LISTE « CONFIDENTIELLE »
DES PERSONNES VULNÉRABLES.

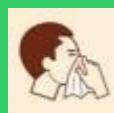
QUE FAIRE?

AVANT:

INFORMEZ-VOUS

PENDANT:

NE SERREZ PAS LA MAIN DES
PERSONNES INFECTÉES ET GARDEZ
VOS DISTANCES



UTILISEZ UN MOUCHOIR EN
PAPIER POUR ÉTERNUER OU
TOUSSER.
PUIS JETEZ-LE DANS UNE
POUBELLE ET LAVEZ-VOUS
LES MAINS



LAVEZ-VOUS LES MAINS
PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE
SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



EN CAS DE SYMPTÔMES
GRIPPAUX, APPElez
VOTRE MÉDECIN TRAITANT
OU LE 15

LES BONS RÉFLEXES

CONSULTEZ LES SITES

WWW.GRIPPEAVIAIRE.GOUV.FR

WWW.INVS.SANTE.FR

WWW.PANDEMIE-GRIPPALE.GOUV.FR

INFO GRIPPE : 0 825 302 302



PORTEZ UN
MASQUE ANTI-
PROJECTIONS



LAVEZ-VOUS
LES MAINS À
L'EAU ET AU
SAVON



JETEZ VOS
MOUCHOIRS
DANS LA
POUBELLE



TENEZ-VOUS À
L'ÉCART DES
AUTRES
PERSONNES

DÉMARCHE D'INDEMNISATION DES DÉGÂTS

LA NOTION DE CATASTROPHE NATURELLE EST DÉTERMINÉE PAR RAPPORT À DEUX CRITÈRES :

- **LE CRITÈRE D'ANORMALITÉ** : CE N'EST PAS LA NATURE DU PHÉNOMÈNE QUI DÉTERMINE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE, MAIS SON INTENSITÉ ANORMALE.
- **LE CRITÈRE DINASSURABILITÉ** : LA LOI DE 1992 QUI AJOUTE À LA LOI DE 1982 LE TERME « NON-ASSURABLES » PERMET D'ÉTENDRE LE CLASSEMENT EN CATASTROPHES NATURELLES À CERTAINS SINISTRES JUSQU'ALORS EXCLUS.

L'ÉVÈNEMENT NATUREL DOIT ÊTRE LA CAUSE DU SINISTRE. LE PHÉNOMÈNE DOIT PRÉSENTER UN CARACTÈRE ANORMAL.

L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE DOIT ÊTRE RECONNNU PAR ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL.

POUR LE CITOYEN, QUELLES DÉMARCHES ?

LES SINISTRÉS DOIVENT IMMÉDIATEMENT SIGNALER LE SINISTRE À LA MAIRIE AFIN DE DÉCLENCHER LA PROCÉDURE DE CONSTATATION DE CATASTROPHE NATURELLE ET DÉCLARER À LEUR ASSUREUR LA NATURE DES DOMMAGES SUBIS.

LES ASSURÉS DISPOSENT D'UN DÉLAI DE 10 JOURS AU MAXIMUM APRÈS PUBLICATION DE L'ARRÊTÉ POUR FAIRE PARVENIR UN ÉTAT ESTIMATIF DES DÉGÂTS OU PERTES.

SAUF CAS DE FORCE MAJEURE, LES ASSUREURS ONT L'OBLIGATION DE PROCÉDER À L'INDEMNISATION DANS UN DÉLAI DE TROIS MOIS À COMPTER DE LA DATE DE REMISE DE L'ÉTAT ESTIMATIF DES DÉGÂTS OU PERTES. OU BIEN, SI ELLE EST PLUS TARDIVE, À COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION DE L'ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL.

L'INDEMNISATION INTERVIENT DANS LA LIMITÉ DES GARANTIES SOUSCRITES, UNIQUEMENT POUR LES BIENS COUVERTS PAR LE CONTRAT « DOMMAGES AUX BIENS ».

- PRÉNEZ LES MESURES NÉCESSAIRES POUR QUE LES DOMMAGES NE S'AGGRAVENT PAS.
- PENSEZ À CONSERVER LES OBJETS DÉTÉRIORÉS, PHOTOGRAPHIEZ LES BIENS ENDOMMAGÉS AVEC UN APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE.
- RÉUNISSEZ VOS FACTURES D'ACHAT, DE RÉPARATIONS, DE TRAVAUX, DE PHOTOS, D'ACTES NOTARIÉS.

CONTACTS UTILES

- **MAIRIE D'AUBE:** 02.33.84.11.45 – SITE INTERNET : WWW.COMMUNEDEAUBE.COM/HTPDOC/, BLOG : <HTTP://AUBE61.UNBLOG.FR>, MÉL : AUBEMAIRIEL@WANADOO.FR
- **PÉFECTURE DE L'ORNE** : (SIDPC-SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE) - WWW.ORNE.PREF.GOUV.FR
- **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LOGEMENT (DREAL)** : 02.31.46.70.00 - WWW.BASSE-NORMANDIE.ECOLOGIE.GOUV.FR
- **SITE DE LA DREAL « DE RÉFÉRENCE POUR LA PRÉVISION DES CRUES »** : WWW.VIGICRUES.ECOLOGIE.GOUV.FR
- **DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES (DDT)** – AGENCE DE MORTAGNE : 02.33.85.26.50 - WWW.ORNE.EQUIPEMENT.GOUV.FR
- **CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE** : 02 33 81 60 00 - WWW.CG61.FR
- **MÉTÉO-FRANCE** : 08.92.70.06.33 (0,34€ TTC/MN) - WWW.METEOFRAANCE.COM
- **BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (B.R.G.M.)** : 02.38.64.34.34 - WWW.BRGM.FR

PLAN D'AFFICHAGE

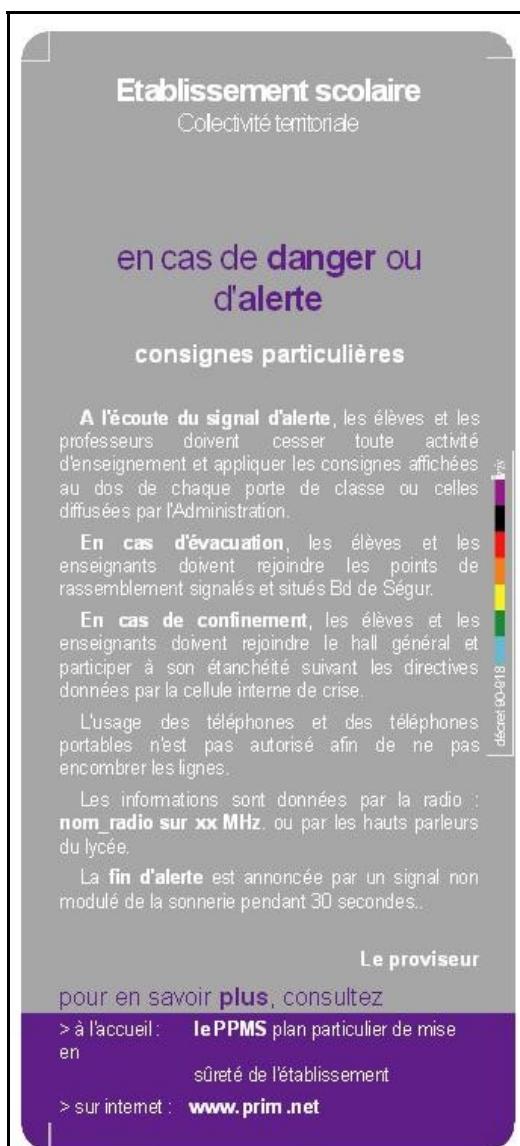
LA RÉGLEMENTATION PRÉVOIT L'ORGANISATION DES MODALITÉS D'AFFICHAGE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ À APPLIQUER EN CAS DE SURVENUE DU RISQUE.

L'AFFICHAGE EST EFFECTUÉ PAR LES PROPRIÉTAIRES DONT LES IMMEUBLES SONT SITUÉS DANS LA ZONE D'INFORMATION PRÉVENTIVE.

IL CONCERNE :

- LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC AYANT UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL SUPÉRIEUR À 50 PERSONNES ;
- LES IMMEUBLES DESTINÉS À L'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ INDUSTRIELLE, COMMERCIALE, AGRICOLE OU DE SERVICE, DONT LE NOMBRE D'OCCUPANTS EST SUPÉRIEUR À 50 PERSONNES ;
- LES CAMPINGS DE PLUS DE 15 TENTES ;
- LES LOCAUX D'HABITATION DE PLUS DE 15 LOGEMENTS.

CES AFFICHES, RÉALISÉES PAR LES SERVICES DE LA MAIRIE, SERONT ENVOYÉES À CHAQUE PROPRIÉTAIRE ET DEVONT ÊTRE APPOSÉES À CHAQUE ENTRÉE DE BÂTIMENT.



Exemples d'affiches pour ERP et établissements scolaires

L'Ecole d'Aube a mis en place le Plan Particulier de Mise en Sureté.

GLOSSAIRE

BRGM : BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

CETE : CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT

DDT : DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

DICRIM : DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

DREAL : DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS

IRSN : INSTITUT DE RADIODPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

MEDDTL : MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

PCS : PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

PLU : PLAN LOCAL D'URBANISME

PPMS : PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ FACE AUX RISQUES MAJEURS

PPRI : PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION

SIDPC : SERVICE INTERMINISTÉRIELLE DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE

TMD : TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

TMR : TRANSPORT DE MATIÈRES RADIOACTIVES



Préfecture de l'Orne

***Modèle de Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
Élaboré par la Direction Départementale des Territoires de l'Orne***

*Services du siège de la Direction Départementale des Territoires à Alençon,
Service Urbanisme et Prévention des Risques, bureau Prévention des Risques (SUPR/PR):*

*Cité administrative place Bonet
61000 - Alençon
Tel: 02 33 32 50 50
Fax: 02 33 32 51 19*

Ce Modèle de DICRIM est disponible auprès des délégations territoriales de la DDT de l'Orne.

Les délégations territoriales de la DDT de l'Orne sont également à la disposition des collectivités pour leur apporter un appui à la réalisation de ce document.

Pour en savoir plus, contacter le chargé d'études Risques de la délégation dont dépend votre collectivité.

Délégation Territoriale Est
Zone Industrielle de la Grippe
61400 Mortagne au Perche

Mr Eric CHARDON

Tel: 02 33 85 26 50
Fax: 02 33 85 26 59

eric.chardon@orne.gouv.fr